



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

7891^e séance

Lundi 27 février 2017, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Yelchenko	(Ukraine)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Arancibia Fernández
	Chine	M. Liu Yong
	Égypte	M. Kandeel
	États-Unis d'Amérique	M. Klein
	Éthiopie	M ^{me} Guadey
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M ^{me} Gueguen
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Okamura
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999)
du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire
des Nations Unies au Kosovo (S/2017/95/Rev.1)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2017/95/Rev.1)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance.

Je prie le fonctionnaire du protocole d'escorter S. E. M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, à la table du Conseil.

M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Vlora Çitaku à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/95/Rev.1, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M. Tanin.

M. Tanin (*parle en anglais*) : Avant de commencer mon exposé sur la situation au Kosovo, je tiens à exprimer ma profonde tristesse suite au décès de l'Ambassadeur Vitaly Churkin, de la Fédération de Russie, et à présenter mes sincères condoléances à son épouse et à sa famille, ainsi qu'au Gouvernement de la Fédération de Russie, qui a perdu l'un de ses plus éminents diplomates. Sa présence manquera au Conseil.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2017/95/Rev.1), ces derniers mois ont été marqués au Kosovo par des progrès irréguliers, ainsi que par une aggravation des tensions entre Belgrade et Pristina, notamment avec une succession de réactions et contre-réactions, parfois accompagnées de propos menaçants et belliqueux. Ces événements et ces manœuvres politiques ont entravé les progrès dans le cadre du dialogue politique de haut niveau, un processus qui est tout autant fragile qu'il est indispensable et incontournable.

Lors de mes discussions récentes à Pristina et à Belgrade, les parties ont tout naturellement exprimé des opinions divergentes sur les raisons qui sont à l'origine de la détérioration de la communication et des relations et se sont mutuellement accusées d'avoir posé des actes de provocation délibérément. Les dirigeants de Pristina estiment que certaines mesures et déclarations de Belgrade visent à porter atteinte aux objectifs poursuivis par le Gouvernement de Pristina, en particulier en ce qui concerne ses efforts de coopération en faveur des municipalités à majorité serbe du nord du pays. Les dirigeants de Belgrade considèrent certaines mesures et déclarations de Pristina comme des tentatives de contourner les processus basés sur le dialogue facilité par l'Union européenne et de créer de nouvelles réalités sur le terrain.

Indépendamment de ces perceptions et interprétations divergentes, force est de constater qu'une succession d'événements, décrits en détail dans le rapport du Secrétaire général, ont mis à mal le climat de confiance, compromis les perspectives d'un dialogue productif et créé le risque d'un retour de l'instabilité et des affrontements. Je tiens à signaler que depuis la publication du rapport, plusieurs faits nouveaux importants se sont produits, certains plus constructifs que d'autres.

Au début du mois, notamment en réaction à la détérioration de la situation, les dirigeants de Belgrade et de Pristina se sont finalement rencontrés au plus haut niveau politique à Bruxelles, sous l'égide de la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Cette réunion s'est avérée essentielle pour remédier à cette situation qui ne cessait de se détériorer et pour réitérer publiquement leur engagement à coopérer. Quelques jours plus tard, après des consultations à huis clos dirigées par le Représentant spécial de l'Union européenne et auxquelles ont participé plusieurs autres partenaires

diplomatiques, le maire de Mitrovica-Nord et le Ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire du Kosovo ont signé un accord en vue de la destruction du mur qui avait été construit dans le cadre d'un plan de rénovation du pont Mitrovica près de son extrémité nord. Le mur a été détruit sans incident le 5 février, et des travaux de construction ont démarré par la suite, sur la base d'un nouveau plan d'aménagement d'un parc qui a été adopté et qui répond aux préoccupations de toutes les parties prenantes.

Plus récemment, Pristina a demandé de nouveau que la Force de sécurité du Kosovo soit transformée et prenne l'appellation de forces armées du Kosovo, notamment grâce à une résolution adoptée par l'Assemblée du Kosovo. Les Serbes du Kosovo et Belgrade continuent de s'opposer à cette initiative sur la base de la résolution 1244 (1999), en soulignant le rôle et les pouvoirs exclusifs attribués à la présence internationale de sécurité, à savoir la Force de paix au Kosovo.

Les tensions récentes au Kosovo continuent d'avoir des répercussions à court terme. La confiance entre les Serbes du Kosovo et les Albanais a été mise à mal et il faudra du temps pour qu'elle soit rétablie. Néanmoins, suite à la reprise du dialogue de haut niveau, nous constatons que des efforts sont de nouveau déployés en faveur de cet objectif. Les discussions sur les détails concernant la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo convaincront probablement les Serbes du Kosovo de revenir sur la décision qu'ils avaient prise au cours des trois derniers mois de ne plus participer à certaines activités gouvernementales. Comme on a pu le constater par le passé, des approches ou des mesures unilatérales visant à résoudre les problèmes qui touchent les deux parties et même à faire avancer le processus de normalisation sont plus susceptibles d'aboutir à des affrontements qu'aux résultats positifs escomptés.

Il n'y a pas d'autre option que le dialogue. Les attentes de la communauté internationale vis-à-vis de Pristina et de Belgrade constituent des impératifs absolus : éviter les affrontements, résoudre les problèmes par le dialogue et donner la priorité à l'amélioration objective des conditions de vie des populations plutôt qu'à des considérations plus limitées et plus étroites. J'espère que le Conseil apportera sa contribution pour obtenir des dirigeants qu'ils tiennent parole et continuent de s'engager sincèrement et sans faillir en faveur du dialogue et de la pleine mise en œuvre de

tous les accords déjà conclus et d'éviter de faire des déclarations ou de mener des activités susceptibles de saper le dialogue et de mettre en péril tous les avantages que celui-ci devrait apporter à la population : la sécurité, la prospérité et la paix.

Les institutions kosovares continuent de faire face à des défis de taille, qui les empêchent d'atteindre les objectifs escomptés par leurs dirigeants. Les luttes politiques intestines persistent. Les désaccords entre le Gouvernement et l'opposition restent vifs. On observe également des conflits entre les partis au pouvoir, de même que des divisions au sein des partis au pouvoir. Les principaux acteurs se sentent obligés de prendre certaines positions dans la perspective des élections, bien souvent au détriment du temps et de l'énergie qu'ils auraient pu consacrer à la gouvernance. En outre, Belgrade est engagée dans une campagne politique en rapport avec l'élection présidentielle prévue en avril. Il faut impérativement veiller à ce que les activités politiques liées aux élections ne perturbent pas les processus essentiels et les progrès qui ne peuvent être accomplis que dans la durée et grâce à des efforts soutenus, au-delà des fluctuations des saisons politiques. La normalisation des relations, la réconciliation et la justice s'inscrivent dans ce contexte plus large.

Le succès de la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina est indissociable d'une réconciliation durable et viable entre les communautés du Kosovo sur le plan social. Un leadership courageux et des mesures constructives sont essentiels pour encourager les changements d'attitude. Nous prenons note et nous nous félicitons de plusieurs mesures importantes prises par certains dirigeants, et nous appelons à des efforts plus soutenus pour tourner la page du passé et se tourner vers l'avenir.

À l'instar de tous mes collègues internationaux au Kosovo, j'ai pris bonne note de l'initiative récemment annoncée d'envisager la création d'une commission vérité et réconciliation, un mécanisme supplémentaire à l'appui d'un dialogue interne entre les communautés du Kosovo. Il faut saluer toute initiative de ce genre et lui apporter tout l'appui nécessaire pour qu'elle soit couronnée de succès. Il importe également de rappeler que ces initiatives s'inscrivent dans un contexte plus large, tout comme le dialogue facilité par l'Union européenne et les efforts en cours en faveur de nombreuses victimes du conflit au Kosovo qui attendent toujours que justice soit faite. Parmi les principes et les pratiques internationaux les plus

importants qui doivent guider les processus de vérité et de réconciliation au lendemain des conflits, on peut mentionner notamment l'impartialité, l'indépendance, la transparence, la complémentarité avec d'autres efforts, la concertation avec tous les acteurs concernés ainsi que leur participation, sans oublier l'attachement au devoir de précaution et à l'attention qu'exige un processus aussi délicat.

Il faut continuer à redoubler d'efforts pour améliorer la situation sociale et économique au Kosovo. Il est essentiel de s'attaquer au chômage, de faire progresser l'état de droit et de lutter contre la corruption, dans l'intérêt de tous les habitants du Kosovo. Les gens pour qui la société offre peu d'espoir ou de perspectives d'avenir se sentent frustrés et marginalisés. Beaucoup d'entre eux ont tendance à explorer d'autres voies, y compris celles menant à la radicalisation religieuse et à l'extrémisme violent. Tel qu'indiqué dans le rapport du Secrétaire général, l'extrémisme violent et le terrorisme représentent toujours une menace réelle au Kosovo et dans toute la région.

Les institutions de sécurité du Kosovo continuent de mener leurs activités avec professionnalisme. Néanmoins, une meilleure intégration dans les démarches régionales et internationales peut grandement contribuer à ces efforts. Dans le cadre du plan quinquennal actuel coordonné par le Bureau du Premier Ministre, les autorités kosovares mettent également l'accent sur une démarche globale en la matière, notamment dans les domaines de l'éducation et du développement. Cet important travail peut aussi bénéficier d'un solide appui et d'une coordination avec les efforts internationaux.

Des réponses et une action coordonnées pendant la dernière période de tensions accrues, avec notamment le concours de l'Union européenne, de la Force de paix au Kosovo, de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, entre autres, ont confirmé une fois de plus l'importance de la collaboration internationale aux fins du maintien de la paix et de la stabilité au Kosovo et dans la région. La stabilité au Kosovo et la normalisation des relations entre Pristina et Belgrade s'inscrivent dans le cadre d'un effort plus large visant à améliorer la stabilité dans les Balkans occidentaux. La semaine dernière au Conseil de sécurité (voir S/PV.7886), le Secrétaire général a mis en garde contre le risque d'instabilité dans la région des Balkans occidentaux. Toute tension ou crise potentielle entre Belgrade et Pristina ne saurait

être perçue isolément des problèmes auxquels la région est déjà confrontée. Des relations de bon voisinage, le dévouement à un avenir commun dans un espace européen uni et l'attachement aux droits de l'homme, à l'état de droit et au règlement des différends uniquement par la voie pacifique du dialogue et du compromis sont essentiels non seulement pour le Kosovo, mais pour l'ensemble de la région.

Comme j'en ai informé le Conseil au cours des dernières mois, la MINUK a évolué vers une exécution plus organisée de son mandat, fournissant l'appui pertinent le plus adapté possible et s'efforçant de faire en sorte que les parties, le processus politique d'intégration à l'UE et l'ensemble de nos partenaires organisationnels internationaux bénéficient constamment d'un partenariat bien coordonné sur le terrain. Nous sommes reconnaissants de l'appui étroit que nous recevons de la part de tous les membres du Conseil à cet égard. Je remercie très sincèrement le Conseil de l'appui qu'il continue de nous apporter.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Tanin de son exposé.

Je rappelle aux participants invités à la présente séance de bien vouloir limiter leurs déclarations à 10 minutes au maximum afin de permettre au Conseil de mener ses travaux avec diligence. Un voyant rouge s'allumera sur le microphone lorsque 10 minutes se seront écoulées.

Je donne maintenant la parole au Président Nikolić.

Le Président Nikolić (*parle en serbe; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord saluer M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général, et le remercier de son attachement à la mise en œuvre du mandat de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) au titre de la résolution 1244 (1999). Je remercie aussi les membres du Conseil de l'attention qu'ils portent régulièrement à cette question. Je saisis aussi cette occasion pour souhaiter à S. E. M. António Guterres, nouveau Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, plein succès dans ses futures activités.

C'est avec peine et tristesse que je constate que l'Ambassadeur Vitaly Churkin n'est pas avec nous aujourd'hui, assis derrière la plaque qui porte le nom de la Fédération de Russie. En tant que diplomate, il a, par son action infatigable, contribué non seulement à la protection des intérêts de son pays, mais aussi à la promotion de la diplomatie internationale et aux

processus politiques mondiaux de notre époque. La Serbie lui sera à jamais reconnaissante de sa compréhension et du soutien qu'il nous a apportés au fil des ans, ainsi que de son dévouement et de l'énergie qui a marqué son action au Conseil de sécurité.

Je voudrais souligner une fois encore l'importance de la tenue de réunions trimestrielles régulières du Conseil de sécurité pour débattre de ce point de l'ordre du jour. Il s'agit là d'une contribution importante à la transparence et à l'ouverture et, également, de la seule façon de créer les conditions favorables à la mise en œuvre sans entrave du mandat de la MINUK au Kosovo-Metohija. Ces réunions appuient aussi le dialogue entre Belgrade et Pristina facilité par l'Union européenne (UE).

Nous sommes entièrement d'accord avec l'observation faite dans le rapport (S/2017/95/Rev.1) dont le Conseil est saisi qu'il importe de doter la MINUK des ressources nécessaires pour faire face aux difficultés actuelles et à venir, en particulier la fragilité de la réconciliation et la menace que représentent l'extrémisme violent et son évolution rapide. Il va de soi que la Mission des Nations Unies a besoin que soient renforcés ses effectifs en personnel et ses ressources financières afin qu'elle soit dotée des capacités optimales lui permettant de répondre à toutes les demandes liées à l'exécution de son mandat.

Il est indéniable que la République de Serbie est déterminée à régler toutes les questions en suspens par le dialogue, dans le cadre de la neutralité quant au statut. Ce n'est que par une telle approche qu'il sera possible de parvenir à la stabilisation dans la province méridionale de la Serbie et de faire respecter le droit de la Serbie, en tant qu'État souverain, à défendre son intégrité territoriale. Notre principal objectif a été, est et sera de préserver la paix et la stabilité et de sauver des vies humaines. En faisant face de façon déterminée à tous ces défis, les institutions publiques de la République de Serbie ont réussi à apaiser les tensions au Kosovo-Metohija au moment où elles risquaient de s'exacerber. Le message que j'envoie depuis cet organe à tous les extrémistes est qu'il n'y a pas d'autre solution que les règlements pacifiques. Les problèmes et les questions en suspens doivent être réglés par le dialogue, et non par le recours à la menace ou à l'emploi de la force.

La République de Serbie attend de la communauté internationale qu'elle reste unie dans la préservation de cet acquis civilisationnel. À cet égard, je voudrais souligner en particulier les déclarations préjudiciables

faites concernant la formation éventuelle d'une armée du Kosovo. Ce serait une violation flagrante de la résolution 1244 (1999) et constituerait, dans le même temps, une menace nouvelle et grave pour les efforts investis dans la stabilisation non seulement du Kosovo-Metohija, mais aussi des Balkans occidentaux.

La République de Serbie continuera de poursuivre une politique responsable et pacifique et ne trouvera aucune excuse à quiconque s'engagerait dans l'escalade de la violence. Dans le dialogue entre Belgrade et Pristina, la Serbie cherche à préparer le terrain à une normalisation graduelle. Mais pour parvenir à un accord véritable et applicable, il importe que l'autre interlocuteur soit sincère lui aussi.

Les propositions faites par la Serbie dans le cadre du dialogue sont constructives et réalistes. Mon pays est disposé aussi à faire les compromis nécessaires. Nous nous sommes toujours efforcés de trouver des solutions mutuellement acceptables à de nombreuses questions complexes. Cette approche de la Serbie n'a pas suscité de réaction équivalente de la part de l'autre partie, qui bloque souvent la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'accord signé. Certains résultats ont été obtenus, mais ils sont très en deçà des attentes.

Pour sa part – et il ne s'agit que de notre part, je précise – la Serbie est fermement attachée à préserver la paix et à créer les conditions dans lesquelles la sécurité et le respect des droits humains fondamentaux seront garantis pour tous les habitants du Kosovo-Metohija. C'est le lieu et l'occasion pour nous de reconnaître que la situation au Kosovo-Metohija est, tel que soutenu dans le rapport du Secrétaire général sur les activités de la MINUK, totalement autre.

Qu'il me soit permis de rappeler que plus de 200 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays continuent de vivre dans le centre de la Serbie, sans aucun espoir de retourner un jour dans leur foyer. Malheureusement, la présence internationale aussi ne fournit pas cet espoir. La Serbie s'occupe de protéger la vie et les biens de tous les habitants de la province et de créer les conditions favorables à des retours durables des personnes déplacées. Pourtant, tous les engagements pris dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina facilité par l'Union européenne sont systématiquement fragilisés par la violation des accords et les actes agressifs des autorités de Pristina. L'objectif étant de provoquer des conflits, qu'il s'agisse de l'interdiction de la langue serbe dans les livres scolaires, des attaques continues contre les Serbes et leurs biens, des tentatives

illégalles de confisquer le combinat minier, métallurgique et chimique de Trepča, et du dernier cas qui a consisté à empêcher un train d'entrer au Kosovo-Metohija, qui est la violation la plus grave des droits de l'homme et de la liberté de circulation.

L'ouverture de voies de communication entre les personnes au XXI^e siècle ne doit être perçue par personne comme un acte de provocation; elle s'inscrit plutôt dans le cadre de l'obligation qu'a toute société civilisée de garantir le développement économique et des conditions de vie décentes à ses citoyens. Je voudrais signaler à cet égard que l'initiative de créer une ligne ferroviaire devant être empruntée par ce train n'a pas été prise par des hommes politiques, par les étudiants de l'unique université du Kosovo-Metohija, dont les instructions sont en serbe. C'est par la menace, la pose de mines sur la ligne et le déploiement d'armes lourdes et de véhicules blindés qu'il a été répondu à demande formulée par plus de 10 000 jeunes hommes et jeunes femmes d'améliorer et de renforcer les voies de communication économiques entre Belgrade et le reste du centre de la Serbie. Une telle démarche est une violation directe de l'esprit du dialogue visant la normalisation des relations et constitue une menace grave pour la paix et la stabilité dans la région.

Ils disent que le train portait l'inscription « le Kosovo est la Serbie », qu'il s'agissait d'une provocation et qu'ils étaient prêts à l'arrêter par la force des armes. Or, aucune décision de l'ONU Unies ne dit que le Kosovo-Metohija n'est pas partie intégrante de la Serbie. Pour moi, la véritable provocation est que tous les représentants de l'administration intérimaire à Pristina continuent d'affirmer que le Kosovo est un État indépendant. Est-ce que les membres justifieraient les actions de la Serbie, en tant qu'État Membre de l'ONU, si elle répondait à cette provocation par la menace des armes?

Je suis sûr que les membres sont tout autant préoccupés que moi par le déploiement, sans l'accord obligatoire de la communauté serbe locale, d'unités de police spéciales purement ethniques dotées d'armes offensives dans le nord du Kosovo-Metohija peuplé essentiellement de Serbes qui ont encore en mémoire la vague de nettoyage ethnique organisé de mars 2004. Dans cette vague, dois-je le rappeler, les Serbes ont été expulsés quasiment de toutes les villes et de tous villages du Kosovo-Metohija. Le déploiement d'unités de police spéciales est absolument inacceptable et représente un appel au conflit armé. Qu'on leur

demande quels consignes ils avaient pour ordre d'exécuter si le train rempli d'étudiants était apparu à la frontière administrative? Ils n'ont pas su me répondre lors d'une réunion tenue à Bruxelles en présence de M^{me} Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Peut-être qu'ils le diront au Conseil. Peut-être qu'ils le diront au Conseil, étant donné que nombre des personnes présentes ici soutiennent leur comportement. Il s'agissait d'une menace directe contre la vie des civils.

L'expression de la volonté institutionnelle d'employer la violence contre des étudiants pacifiques – des membres des communautés non albanaises – constituait également une grave menace à la paix dans une situation sécuritaire très précaire au Kosovo-Metohija. Comme elle l'a fait à de nombreuses reprises dans le passé, la République de Serbie a réagi de manière raisonnable et responsable à cette occasion, en prenant des décisions et en envoyant des messages dont le seul objectif était de préserver la paix et la stabilité dans la région et d'éliminer le danger qui pesait sur la vie des autres populations non albanaises de la province. La Serbie n'a jamais donné le moindre prétexte aux extrémistes albanais, qui pourtant continuent d'utiliser tous les moyens pour provoquer un conflit à plus grande échelle. Notre approche de bonne foi, qui repose sur le compromis, se reflète également dans l'accord du 4 février concernant l'aménagement paysager d'une partie de la zone près du pont de Kosciuszko et Mitrovica.

Près de quatre ans se sont écoulés depuis la signature du premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations. La partie clef de cet accord, qui a été approuvé et signé, porte sur la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe au Kosovo. Malheureusement, elle n'a pas encore été mise en œuvre. Les représentants de Pristina envoient des messages de plus en plus clairs signalant qu'ils ne sont pas intéressés par la communauté et qu'ils ne respecteront pas l'accord garanti par l'Union européenne. L'obstination des négociateurs de Pristina ne sera pas contrée par quelques critiques publiques faites en passant en Occident à leur égard.

La Serbie exige que Pristina honore l'accord conclu il y a quatre ans, rien de plus, rien de moins. Elle espère également que la communauté internationale, notamment nos partenaires de l'Union européenne, s'exprimera haut et fort et à l'unisson contre la position sans cœur de Pristina sur cette question qui revêt une importance vitale pour les Serbes. À quoi servent les

accords conclus et les obligations contractées s'ils ne sont pas appliqués?

La création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe au Kosovo est une condition préalable à une vie normale et à la survie à long terme de la population serbe dans la province, car elle garantit une protection institutionnelle systémique de ses droits fondamentaux. À ce titre, elle mérite également de se voir accorder une plus grande attention dans le rapport du Secrétaire général, dont la mission est de protéger les droits fondamentaux, à commencer par le droit à la vie, la liberté de circulation, le droit au logement, au travail et à l'éducation, le droit à la préservation de la spécificité culturelle d'une population et la liberté de religion.

La Serbie accorde tous ces droits aux institutions provisoires d'administration autonome de Pristina. En vertu de l'accord de Bruxelles, Pristina doit lui aussi accorder tous ces droits à l'association/communauté des municipalités à majorité serbe au Kosovo, qui est l'institution chargée de les appliquer au sein des populations non-albanaises et, en particulier, serbes au Kosovo-Metohija, dans les municipalités où elles constituent la majorité. L'association/communauté des municipalités à majorité serbe au Kosovo a pour tâche de garantir aux Serbes l'état de droit et les libertés fondamentales par le biais des institutions du système.

C'est également dans ce contexte que la Serbie juge important de convoquer des réunions régulières du Conseil de sécurité afin d'envoyer des messages aux deux parties, en particulier à Pristina, pour lui signifier que les accords ne sont pas et ne peuvent pas rester lettre morte, mais doivent, au contraire, être appliqués et concrétisés. Quatre années sont plus que suffisantes. Les atermoiements et les excuses ne doivent plus être pris à la légère. La mise en place de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe au Kosovo et le démarrage de ses travaux sont d'une importance primordiale. Il faut définir la dynamique et la date à laquelle l'équipe de gestion commencera ses travaux, en veillant à ce que la communauté soit fondée exclusivement sur ce qui a été convenu et non sur des tentatives ultérieures de modifier unilatéralement les accords déjà conclus avec le concours de l'Union européenne.

La création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe au Kosovo, qui possède les pouvoirs fonctionnels prévus par l'accord de Bruxelles et par d'autres accords connexes plutôt que les compétences d'une organisation non gouvernementale,

est également nécessaire pour empêcher une nouvelle escalade de la méfiance. Toute autre chose reviendrait à fouler au pied les engagements déjà pris et viderait de son sens le dialogue entre Belgrade et Pristina.

La situation au Kosovo-Metohija reste caractérisée par l'absence de sécurité physique et juridique pour les Serbes et tous les autres non-Albanais, en particulier les personnes déplacées qui sont rentrées ou voudraient rentrer chez elles. Les cadenas apposés sur l'Église du Christ Sauveur à Pristina symbolisent l'intolérance et l'attitude envers les communautés non albanaises, en particulier les Serbes au Kosovo-Metohija. Derrière cet acte anti-civilisationnel sans ambiguïté se cache la volonté d'effacer toute trace de l'existence du peuple serbe et de sa culture dans une ville où plus de 50 000 Serbes ont vécu jusqu'en 1999. La communauté internationale ne doit pas permettre que le nettoyage ethnique brutal des Serbes et des autres non-Albanais de Pristina se fasse également symboliquement par des actes violents usurpant ce lieu saint, car ils sapent tous les efforts visant à créer au moins l'illusion d'une société multiethnique au Kosovo-Metohija. Les Serbes du Kosovo-Metohija se voient, en effet, signifiés de manière on ne peut plus claire que leur histoire, leur culture et leur religion vieilles de plusieurs siècles ne sont pas les bienvenues.

Dans ses efforts fictifs pour protéger le patrimoine culturel et religieux serbe, Pristina emploie un double langage, puisqu'il ne le protège pas contre la profanation et l'incendie criminel ni n'empêche la destruction d'un héritage chrétien séculaire qui appartient non seulement aux Serbes, mais aussi à la mémoire médiévale de l'humanité. Une société véritablement démocratique ne peut se développer dans un climat dans lequel les crimes commis contre les Serbes et autres non-Albanais, contre leurs biens, leur patrimoine et leur identité historiques, culturels et religieux restent impunis. Ce constat est également de plus en plus évident pour les pays qui ont autrefois appuyé la tentative des autorités de Pristina d'adhérer à l'UNESCO.

Je tiens à souligner qu'il ne peut y avoir de réconciliation véritable que si tous les crimes sont jugés. Il s'agit d'une obligation à l'égard des familles qui ont le droit de connaître la vérité sur le sort de leurs proches. La République de Serbie n'a jamais remis en question la nécessité de traduire en justice tous ceux qui ont commis des crimes de guerre, quelle que soit leur identité ethnique, bien au contraire. Dans le même temps, il est de la plus haute importance de ne pas avoir recours à la manipulation et aux abus à des fins politiques, tactiques

si souvent employées par les autorités de Pristina. Cela prouve clairement que Pristina n'est pas prêt à assumer la responsabilité pour les crimes de guerre commis dans ses propres rangs. Je souligne ce point, sachant que les Chambres spéciales vont bientôt démarrer leurs travaux. Ces chambres ont été créées pour juger les crimes commis au Kosovo-Metohija en lien avec les assertions dont il est fait état dans le rapport de Dick Marty sur le trafic d'organes humains de Serbes enlevés, ainsi que d'autres crimes de guerre et crimes contre l'humanité. La Serbie attache également une grande importance à la solution du problème des personnes disparues, qui constitue une question humanitaire prioritaire.

La justice française doit se prononcer sur la demande d'extradition de Ramush Haradinaj vers la Serbie. Ce dernier est accusé d'avoir commis les crimes de guerre les plus graves. Dans une tentative de se soustraire à la justice, cette brute, l'un des commandants de la prétendue Armée de libération du Kosovo, ne se prive pas de menacer ouvertement l'Europe et le monde de lancer une nouvelle guerre et déclare que « la Serbie subira le même sort qu'en 1999 ».

Qu'il me soit permis de ramener en quelques phrases le Conseil à 1999, non pas en racontant les histoires de personnes tuées, de victimes civiles innocentes, de ruines, de destruction et de démolition pendant l'agression, qui a été menée, ai-je besoin de le rappeler, contre un État européen souverain sans l'approbation du Conseil de sécurité et de l'Organisation des Nations Unies. Au lieu de cela, je parlerai des conséquences que nous subissons 18 ans plus tard et mentionnerai quelques faits qui sont également connus de l'Organisation mondiale de la Santé. La science a établi qu'une fois que des micro et nanoparticules d'uranium appauvri pénètrent dans le corps, elles ont des effets toxiques et radioactives propres aux métaux lourds et que si elles sont suffisamment fines, elles passent par toutes les barrières corporelles, y compris la barrière hémato-encéphalique et le placenta et se retrouvent dans tous les tissus et organes d'une personne contaminée, ainsi que dans un fœtus intra-utérin.

Une étude faite en 2004 par Gatti et Montanari révèle que si une personne vient d'un territoire touché par des missiles contenant de l'uranium appauvri, on ne peut exclure la présence d'uranium appauvri en tant que pathogène potentiel, même s'il n'existe aucune preuve de sa présence dans les tissus de cette personne. Cela montre bien que les armes nucléaires, y compris celles qui contiennent de l'uranium appauvri, sont en fait

des sous-produits de la civilisation. Il s'agit d'un tueur idéal, invisible, d'un moyen de destruction de masse qui transcende les générations et conduit à des changements irréversibles et durables dans tous les organismes naturels, bien qu'étant le résultat d'une technologie de pointe. Les bombes contenant de l'uranium appauvri larguées sur la Serbie il y a 18 ans portent aujourd'hui atteinte à l'écosystème de toute la planète.

Il s'agit d'une question que je soumetts à notre conscience et à notre considération à tous, car elle fait partie intégrante de la mission du Conseil de sécurité dans le domaine de l'armement, de l'usage des armes et des conséquences pour la survie future de l'humanité sur la planète Terre. Or, je n'ai pas entendu de condamnation énergique de ce que je qualifierais de menaces claires proférées par Ramush Haradinaj, ce qui ne laisse de me surprendre. L'impunité pour les crimes commis ne doit pas être autorisée ni tolérée. Il s'agit d'une question de civilisation et d'un test décisif pour l'ensemble des membres de l'Organisation des Nations Unies. C'est l'occasion pour nous de montrer que le droit et la justice sont au-dessus de la politique et que toutes les victimes sont égales en souffrance.

Nombreux sont les incidents qui confirment que la sécurité au Kosovo-Metohija reste instable et qu'il existe un danger latent d'escalade de la violence. Je rappelle que les personnes les plus vulnérables sont celles qui se réinstallent dans des zones multiethniques. Cette question doit donc faire l'objet d'une plus grande attention dans les rapports du Secrétaire général.

Je voudrais en donner un exemple concret : entre le 1^{er} octobre 2016 et le 31 janvier 2017, soit au cours des quatre derniers mois, on a dénombré une trentaine d'agressions à caractère ethnique contre des Serbes et d'autres non-Albanais. Il y a eu notamment des agressions physiques, des tentatives d'empêcher des personnes déplacées de célébrer la messe de Noël dans l'église de l'Assomption de la Sainte Vierge à Djakovica, des cambriolages et des incendies de biens appartenant à des rapatriés et la profanation une nouvelle fois de la plaque commémorative en hommage aux journalistes serbes enlevés dans la municipalité d'Orahovac. Une bombe a aussi été posée près de l'église orthodoxe du quartier serbe d'Orahovac, tandis qu'un engin explosif a été découvert dans la conduite qui approvisionne en eau la ville de Kosovska Mitrovica et qu'un bus transportant des enfants a été visé par des jets de pierres sur la route menant de Silovo à Koretiste. Tous ces exemples

montrent bien que la réalité sur place est à mille lieues des affirmations de Pristina.

Le fait que les Serbes continuent de ne pouvoir se rendre dans leurs églises et leurs cimetières même pendant les grandes fêtes chrétiennes, comme Noël, ne devrait-il pas être une vraie source de préoccupation pour la communauté internationale, et l'inciter à réagir? L'indifférence de la communauté internationale et le fait qu'elle n'empêche pas ces restrictions donne l'impression à Pristina qu'elle approuve sa position de rejet des Serbes, qui ne pourront jamais être maîtres de leur destin, dont les conditions pour un retour en toute sécurité ne sont pas réunies et dont la vie, sans même parler des biens et de la sécurité, est loin d'être garantie.

La restitution des biens privés, qui est l'une des violations des droits de l'homme les plus fréquentes dont sont victimes les déplacés du Kosovo-Metohija, demeure un problème non résolu. Plus de 40 000 demandes de restitution de biens saisis illégalement et usurpés ont été adressées à l'Office kosovar de la propriété immobilière, qui est contrôlé par Pristina. Environ 97 % de ces demandes ont été adressées par des Serbes et des non-Albanais, tandis que quelque 18 000 procès pour destruction de biens et demande de compensation ont été engagés devant les tribunaux de la province.

Il est donc clair que les conditions élémentaires pour le retour durable des déplacés ne sont pas réunies, dans la mesure où la sûreté des personnes et des biens n'est pas assurée, que l'état de droit n'est pas respecté et que les populations non albanaises sont victimes d'une discrimination généralisée et que leurs droits humains et civils ainsi que leurs libertés fondamentales ne sont pas respectés. Le nombre de personnes revenant à Pristina reste désespérément bas, bien que la mise en place des conditions propices à un retour durable et sans entrave soit l'une des principales tâches inscrites au mandat de la MINUK.

À l'évidence, la MINUK a du mal à s'acquitter de cet aspect de son mandat, la raison principale étant l'absence de volonté politique de la part de la communauté majoritaire et le fait que l'intolérance de cette dernière envers toutes les autres ne faiblit pas. Par exemple, une déclaration adoptée par l'assemblée municipale de la ville de Suva Reka conditionne le retour des déplacés dans le village de Mušutište au règlement de la question des personnes disparues et à la présentation d'excuses par la République de Serbe et les Serbes du Kosovo pour les crimes prétendument commis pendant le conflit en 1999. Les titres de propriété détenus par

les Serbes et prouvant qu'ils sont bien propriétaires de leurs maisons et ont le droit de vivre dans les maisons dont ils ont héritées de leurs ancêtres n'ont aucune valeur, tout comme l'Accord de Bruxelles et le mandat de la MINUK.

Ces actes délibérés et le fait que les droits des rapatriés serbes sont bafoués ne suscitent aucune réaction. Ne pas réagir à ces incidents revient à les accepter, et même à appuyer la poursuite de ces pratiques, qui sont pourtant contraires à l'esprit des résolutions du Conseil et à tous les instruments et déclarations de l'ONU et violent de manière flagrante les principes de la loi et de la justice. Nous demandons par conséquent que les rapports du Secrétaire général sur les activités de la MINUK accordent davantage de place à la question des droits des minorités.

Manifestement les menaces systémiques, juridiques, administratives, institutionnelles et politiques sur les droits de l'homme des communautés non albanaises sont monnaie courante au Kosovo-Metohija. Il existe un système de deux poids, deux mesures dans lequel les membres des communautés non albanaises se heurtent à de multiples obstacles chaque fois qu'ils veulent exercer leurs droits, y compris leur droit le plus fondamental de vivre sans avoir à craindre la violence physique, ainsi que leur droit de voir les coupables punis, leur droit de retourner durablement chez eux, le droit d'avoir un travail, leur droit que leurs enfants reçoivent une éducation, leur droit à une assurance santé, leurs droits à la propriété et leurs droits religieux. Tant que les crimes resteront impunis et que les autorités de Pristina poursuivront leurs desseins sans autre conséquence et ne respecteront pas les dispositions de l'Accord de Bruxelles, il n'y a aura pas de vie digne possible au sein d'une communauté multiethnique. À cet égard, je tiens à souligner la responsabilité qui incombe à l'ONU.

En un mot, on ne peut pas laisser les questions qui revêtent une importance fondamentale pour que les Serbes et les membres des communautés non albanaises puissent vivre une vie normale et digne être noyées dans un océan de statistiques générales qui ne tiennent aucun compte de l'aspect ethnique qui sous-tend l'ensemble des problèmes rencontrés au Kosovo-Metohija. Cette voie n'est pas acceptable surtout s'il s'agit de cette manière d'accepter les conditions en place sans avoir l'intention de procéder à un quelconque changement en profondeur, alors que les enclaves se heurtent chacune à des problèmes distincts, que cet état de fait doit être

reconnu et que des efforts bien plus importants doivent être déployés pour régler leurs problèmes quotidiens.

Je voudrais ici rappeler également que nous estimons indispensable que le rapport du Secrétaire général contienne un chapitre sur le nord Metohija qui se pencherait tout particulièrement sur la situation des communautés minorités au sud de l'Ibar. La radicalisation du climat politique et le renforcement de l'intolérance politique, ethnique et religieuse exacerbent le caractère instable de la situation en matière de sécurité au Kosovo-Metohija.

Il y a une augmentation très nette de l'extrémisme religieux, teinté de terrorisme, dans la province, ainsi qu'un accroissement des activités des extrémistes radicalisés qui rentrent des champs de bataille du Moyen-Orient. Parallèlement à la polarisation du discours politique des Albanais du Kosovo, on observe une tendance grandissante, dans l'électorat albanais, à rediriger son mécontentement sur les communautés non albanaises, essentiellement les Serbes. Cette situation doit faire l'objet d'une plus grande attention de la part de la présence internationale.

Ayant à cœur la stabilité régionale, guidée par sa vision qu'une vie différente est possible dans la région, et résolument attachée à la réconciliation, à l'état de droit et aux valeurs démocratiques, la République de Serbie est fermement déterminée à poursuivre le dialogue avec Pristina, avec pour objectif premier de trouver des solutions aux problèmes que rencontrent au jour le jour les habitants du Kosovo-Metohija, le tout dans le plein respect de la résolution 1244 (1999) qui représente le cadre et le point de départ pour le règlement de la question. Mais pour que ce dialogue soit vraiment utile, il doit se fonder sur le désir véritable de régler les problèmes sur la base du compromis et non servir de prétexte pour imposer les intérêts d'une seule partie. Il ne doit surtout pas servir de plateforme pour promouvoir la déclaration unilatérale d'indépendance, que la République de Serbie ne reconnaîtra jamais.

Le règlement de la question du Kosovo-Metohija ne peut reposer sur un diktat ni sur le fait de mettre la République de Serbie au pied du mur. Le règlement n'est possible que par le dialogue et la promotion de solutions acceptables par tous. La dernière chose que nous voulions est que la situation au Kosovo-Metohija soit une menace permanente pour la stabilité et le progrès de la Serbie et de la région, et c'est pourquoi nous allons continuer nos efforts dévoués et responsables dans le cadre du processus de normalisation, en dépit de l'esprit

non constructif dont fait de plus en plus souvent preuve la partie adverse et des actes unilatéraux préjudiciables qu'elle pose.

Les exemples de mesures unilatérales prises par Pristina, en dehors des accords convenus dans le cadre du dialogue, sont légion, comme par exemple ses tentatives de devenir membre d'organisations internationales. Le fait est que le dialogue entre les deux parties facilité par l'Union européenne offre la possibilité de régler toutes les questions, absolument toutes. Or, les autorités de Pristina ont la mauvaise habitude de prendre des mesures unilatérales, avec l'appui de certaines grandes puissances, qui les ont soutenues dans leur quête d'indépendance. Cette manière d'agir est contraire au dialogue de Bruxelles qui a été convenu pour régler les questions en suspens. Preuve de la poursuite de cette pratique regrettable, les efforts du Kosovo pour devenir membre de l'UNESCO, d'INTERPOL et d'autres organisations, qui perturbent inutilement le climat du dialogue en cours et nous détournent de notre objectif premier, tous camps confondus, à savoir stabiliser la situation dans la région et rechercher des solutions durables et mutuellement acceptables. Pour ce qui la concerne, la Serbie honore les accords qui ont été passés.

Il y a cinq ans, j'ai décidé de participer au dialogue avec les autorités provisoires de Pristina afin d'apaiser les tensions et surtout de garantir une vie normale et sûre aux Serbes et aux minorités non albanaises du Kosovo-Metohija. Aujourd'hui, l'expérience vécue par la Serbie dans le cadre de ce dialogue me pousse à me demander si j'ai fait le bon choix. Beaucoup oublient qu'historiquement, le Kosovo-Metohija est un territoire de la Serbie et non des Albanais, lesquels, selon les recensements effectués par les Ottomans, n'étaient même pas présents dans la région au XIV^e siècle.

On oublie que c'est ici, aux États-Unis, qu'on a célébré, il y a 99 ans, la Journée du Kosovo, compris comme une terre serbe, et qu'à cette occasion le Président américain Woodrow Wilson a envoyé un message de bonne volonté à l'intention de la Serbie et du peuple serbe. On oublie que c'est au Moyen-Âge que les Serbes ont fondé leur État sur le territoire du Kosovo et que depuis les empereurs et les rois serbes y ont construit leurs églises et leurs monastères, qui pour la plupart sont inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que patrimoine serbe. Malheureusement, beaucoup de ces sites figurent désormais aussi sur la Liste du patrimoine mondial en péril, même s'il reste à savoir en péril pour

qui. Certainement pas pour nous, en tout cas, car nous nous attachons à préserver notre patrimoine chrétien.

On oublie aussi que les Albanais n'ont commencé à venir vivre en masse au Kosovo qu'il y a deux siècles, et surtout sous la dictature du dirigeant communiste Enver Hoxha, durant laquelle ils ont fui l'Albanie pour le Kosovo-Metohija où ils ont été accueillis comme des frères par les Serbes, en toute bonne foi. On oublie qu'une déclaration unilatérale d'indépendance n'a aucune signification si elle n'est pas le fruit d'un accord avec la mère patrie et sa population. Le bien-fondé de ce droit est confirmé par la pression constante exercée sur la Serbie pour qu'elle renonce à son territoire, une terre où elle a établi son statut d'État il y a près de 10 siècles.

Nous n'y renoncerons pas. Personne d'autre ne le ferait. Au Conseil, nous avons une garantie que certains membres permanents respectent le droit international et appuient la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie. Nous savons que quelques pays ont reconnu le « Kosovo » par pur intérêt, mais nous savons également que plus de 70 % de l'humanité ne partagent pas ce point de vue.

C'est peut-être en vain que je m'adresse à certains des participants ici présents. En Serbie, nous avons coutume de dire qu'il est inutile de murmurer dans l'oreille d'un sourd ou de faire un clin d'œil à un aveugle. Ceux qui n'éprouvent pas cette douleur ne se soucient pas de ceux qui la ressentent. Je ne souhaiterais jamais à vos enfants de vivre dans les conditions que connaissent les enfants serbes au Kosovo-Metohija. Je ne le souhaiterais jamais car je crois qu'un enfant a le droit de grandir dans la paix, que ses parents ont le droit de l'élever dans la paix et que les gens ont le droit de vivre et de finir leur vie sur la terre de leurs ancêtres. Je ne le souhaiterais jamais, car je crois en Dieu.

Je voudrais, encore une fois, être bien clair : la Serbie ne reconnaîtra pas le Kosovo, quelles que soient les offres qui nous seront faites en retour et quelles que soient les pressions dont nous pourrions faire l'objet. Cette position est conforme à la défense de nos principes et de notre adhésion permanente à la justice. Ceux qui adhèrent aux principes et se battent pour la justice ont toujours raison.

Au nom des citoyens de la Serbie, je remercie tous les pays qui respectent le droit international et soutiennent notre position. Les dirigeants politiques de Pristina doivent en être bien conscients, entamer enfin

des négociations raisonnables et tenir les promesses qu'ils ont faites, tout comme leurs ancêtres.

Je saisis la présente occasion pour appeler les États qui n'ont pas reconnu l'indépendance du Kosovo, déclarée unilatéralement, à résister aux pressions éhontées exercées par les puissants et à continuer à respecter le droit international, la Charte des Nations Unies et l'autorité suprême du Conseil de sécurité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Et je demande aux États qui ont reconnu le Kosovo de revoir leur décision et de contribuer ainsi aux efforts visant à trouver des solutions mutuellement acceptables.

La Serbie est prête à conclure des accords, non pas à faire l'objet de chantages. Elle est prête à engager des pourparlers et non pas à se voir signifier des ultimatums ou imposer des solutions unilatérales. Elle est prête à accepter une autonomie substantielle du Kosovo-Metohija, mais jamais un État du Kosovo indépendant. Et elle est prête, dans le cadre d'une autonomie substantielle, à garantir les droits de toutes les communautés nationales qui, dans le contexte des lois serbes et de la vie quotidienne, dépassent de loin les normes de la plupart des pays.

Le Président (*parle en anglais*) : je donne la parole à M^{me} Çitaku..

M^{me} Çitaku (*parle en anglais*) : Avant de lire mes observations, je tiens à rappeler que je respecterai la limite des 10 minutes que vous avez proposée, Monsieur le Président, par respect pour votre office et par respect pour les membres du Conseil de sécurité.

En deuxième lieu, qu'il me soit permis d'exprimer nos vives condoléances suite à la disparition de l'Ambassadeur Vitaly Churkin. Nous étions en désaccord sur presque tout, mais nous apprécions son rôle et sa contribution.

Il y a 10 jours, le Kosovo a célébré le neuvième anniversaire de son indépendance. Nous nous souvenons tous très clairement du froid de cette journée à Pristina, des émotions, des espoirs et des rêves. Toutes les souffrances subies par les Kosovars, les années de discrimination et d'exclusion, les tueries de masse, le nettoyage ethnique, les viols et les déportations ne nous ont pas dissuadés de poursuivre notre destin. Nous avons persévéré et nous avons réussi. Les leçons du Kosovo sont bien simples; vous pouvez gagner si vous êtes dans votre droit et si votre cause est juste, même si vous n'êtes pas le plus fort.

De plus, l'humanité est capable de miracles. Lorsque les nations libres du monde sont solidaires, la vie l'emporte sur la mort et le bien sur le mal. Nous serons éternellement reconnaissants au Conseil pour le rôle qu'il a joué, mais le moment est venu de poursuivre notre route. Rien ne justifie de venir ici tous les trois mois occuper le temps précieux du Conseil pour entendre les mêmes vieilles rengaines. Il ne semble pas justifié non plus que l'ONU dépense des millions pour maintenir au Kosovo une mission qui n'a plus ni fonction ni raison d'être, quand nous savons très bien que ces ressources pourraient être bien mieux utilisées.

À vrai dire, je ne vais pas examiner toutes les questions mentionnées dans le rapport pertinent du Représentant spécial. Si les critères appliqués à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo étaient utilisés pour écrire des rapports sur les pays des représentants assis autour de cette table, il est certain que de nombreux rapports verraient le jour.

Je mentionnerai brièvement plusieurs événements. Premièrement, s'agissant de l'incident qui a eu lieu dans la ville de Gjakova, le rapport a oublié de signaler qu'en 1998-1999, 1 665 civils y ont été tués, soit 13 % de la population. Dans le seul village de Mejë, 373 civils ont été tués en moins d'une heure. Trois mille femmes ont été violées, des centaines ont été portées disparues. Des maisons, des écoles et des sites religieux ont été détruits. Et pourtant, la mairesse de Gjakova, M^{me} Mimoza Kusari, travaille d'arrache-pied pour répondre aux besoins des communautés minoritaires dans sa municipalité.

Je tiens à rappeler que la municipalité a investi dans la reconstruction de l'église orthodoxe serbe. L'église ne paie aucun frais. Ils sont tous couverts par la municipalité. De plus, la municipalité a investi dans une petite ferme située sur les terres de l'église afin de répondre encore mieux aux besoins des personnes qui y vivent et y travaillent.

L'église orthodoxe de Gjakova n'a jamais été attaquée. L'incident mentionné dans le rapport a trait à une situation très spécifique, celle de personnes impliquées dans des crimes de guerre et qui s'étaient rendues sur ce site. C'est ce qui s'est passé. Le contexte est essentiel, et il arrive souvent que les rapports des représentants spéciaux n'en tiennent pas compte.

Nous avons entendu mon homologue serbe évoquer un univers parallèle, mais qu'il me soit permis de dire au Conseil ce qui se passe dans le monde réel.

Premièrement, le Kosovo est un État indépendant et souverain reconnu par la très grande majorité des nations libres du monde. Aujourd'hui encore, le Bangladesh a reconnu la République du Kosovo, et nous tenons à remercier son gouvernement et son peuple. Nous tenons aussi à remercier le peuple et le Gouvernement singapouriens, qui ont reconnu le Kosovo en décembre. Il est bien clair que rien ne saurait arrêter ce processus.

Le Kosovo est membre de plus de 50 organisations régionales et internationales; il est en bonne voie de devenir membre de l'Union européenne, et bientôt, nous l'espérons, de l'Organisation des Nations Unies. La légitimité de notre cause a été consacrée par l'arrêt on ne peut plus clair rendu par la Cour internationale de Justice. La Cour a jugé que les États existent pour la population, et non le contraire, confirmant ainsi sans la moindre ambiguïté que nous n'avons violé aucune loi internationale lorsque nous avons déclaré notre indépendance.

Deuxièmement, le refus de la Serbie de reconnaître que nous sommes un État ne change rien au fait que nous sommes un État. Cela signifie simplement que la Serbie est un voisin qui reste l'otage de son propre passé hégémonique et néocolonial. Son attitude est clairement illustrée par la demande abusive d'une notice rouge INTERPOL, comme nous en avons récemment été témoins dans le cas de l'arrestation de l'ancien Premier Ministre du Kosovo, M. Ramush Haradinaj. M. Haradinaj a été acquitté à deux reprises au tribunal de La Haye, et nous ne doutons nullement du fait que le système judiciaire français fera preuve de professionnalisme et le libérera. Ce processus n'a que trop tardé.

Il ne s'agit pas de justice. Il ne s'agit pas de poursuites. Il s'agit de persécution. En outre, c'est une tentative désespérée de la Serbie d'inverser le cours de l'histoire. À titre de rappel pour tout le monde, la Serbie a intenté des procès et lancé des poursuites similaires contre tous les dirigeants occidentaux en 2000, notamment Bill Clinton, Tony Blair, Jacques Chirac, Gerhard Schröder et Javier Solana, entre autres. Nous ne doutons pas que ce processus kafkaïen prendra bientôt fin et que M. Haradinaj pourra rentrer chez lui au Kosovo, mais l'élément réellement perturbant de cet enchaînement dramatique est l'incapacité de la Serbie à s'accommoder de son passé – les crimes réels, et non imaginaires, qui ont été commis au Kosovo durant la guerre.

Pas plus tard que le mois dernier, le Centre pour le droit humanitaire de Belgrade a publié un rapport glaçant étayé par des faits et des statistiques concernant les mesures sans précédent prises par la Serbie pour effacer les traces de crimes de guerre, allant jusqu'à construire des structures au-dessus des charniers. Selon la logique serbe, Churchill, De Gaulle, Roosevelt et Eisenhower auraient dû être jugés à Nuremberg – pas les nazis. Imaginons une seconde ces milliers de familles kosovares qui exigent des réponses et veulent enterrer dignement leurs proches. Au lieu de trouver la force de s'accommoder de son passé, d'opérer une catharsis et de se dénazifier, la Serbie a choisi le déni. Zéro est le nombre de Serbes inculpés ou reconnus coupables des crimes de guerre commis au Kosovo. Ils sont au contraire promus à des postes à responsabilité, notamment le général Diković, qui est l'actuel chef d'état-major des forces armées serbes et dont il est avéré qu'il est responsable de l'assassinat de 1 400 civils.

L'Armée de libération du Kosovo (ALK) n'a jamais été une organisation terroriste. L'ALK est le mouvement de libération le plus efficace de l'histoire récente.

Nous sommes presque quotidiennement de la part de la Serbie l'objet d'un flux de provocations unilatérales visant à déstabiliser le Kosovo. Un train relie le Kosovo à la Serbie deux fois par jour. Les usagers se déplacent de part et d'autre de la frontière. Il n'y a jamais eu de problème jusqu'au un jour où, à la mi-janvier, la Serbie a décidé d'envoyer vers le Kosovo un train chargé de haine, portant l'inscription « le Kosovo est la Serbie » dans 21 langues, dont l'albanais.

Quelqu'un sait-il à quoi pensait la Serbie? Y a-t-il un membre du Conseil assis autour de cette table qui laisserait faire une telle chose dans son pays? Le Kosovo, a, bien sûr, pris des mesures pour arrêter ce train, et, après avoir constaté notre détermination, juste avant la frontière, la Serbie a décidé d'arrêter le train. Pour parler franchement, il n'y a aucune raison de l'en féliciter. Elle joue à la fois le rôle du pyromane et du pompier. Elle ne doit pas être récompensée pour avoir réglé un problème qu'elle avait elle-même créé. Nous avons connu une situation similaire en ce qui concerne le mur construit dans le centre de Mitrovica, qui a par la suite été retiré par ceux qui l'avaient érigé. Ces petits jeux doivent s'arrêter.

Les Serbes qui vivent au Kosovo ne doivent pas être retenus en otage par la Serbie et utilisés comme monnaie d'échange. Ils doivent être les maîtres de leur propre destin. Les institutions du Kosovo ont consenti de

grands efforts pour répondre à leurs besoins. Des mesures législatives et constitutionnelles inédites ont été mises en place pour veiller à ce que leurs droits soient respectés. Nous allons, conformément à notre Constitution, mettre en œuvre tous les accords que nous avons signés à Bruxelles. Nous allons créer l'association/communauté des municipalités à majorité serbe, mais nous le ferons en accord avec la Constitution, sans leur accorder le moindre pouvoir législatif ou exécutif.

Nous ne permettrons pas à la Serbie de nous retenir en otage de son passé troublant. Nous comprenons qu'il est parfois plus difficile d'affronter son passé pour l'agresseur que pour la victime. Des questions attendent des réponses, et, pour certains, le passé est honteux. Nous ne consulterons ni la Serbie ni qui que ce soit d'autre en ce qui concerne la création de nos forces armées. C'est une décision légitime et souveraine qu'il revient aux autorités kosovares de prendre.

Même si le Président du Kosovo a créé la Commission vérité et réconciliation parce que nous estimons que chaque famille et chaque victime, indépendamment de son origine ethnique, mérite la vérité et la justice, ce que nous avons entendu de la bouche du Président serbe en janvier était un appel à la guerre. Il n'y aura évidemment pas de guerre – nous savons tous comment s'est terminée la dernière –, mais pour édifier une paix pérenne, l'absence de guerre n'est pas suffisante. Je tiens à ce qu'il soit clair que le Kosovo ne se laissera pas distraire. Nous savons exactement qui nous sommes, et nous savons exactement ce que nous voulons. Nous voulons la paix, le dialogue et la réconciliation, mais nous ne nous soumettrons jamais.

De jeunes Kosovars dévoués et altruistes écrivent l'histoire et font notre fierté jour après jour. Je pense notamment à Majlinda Kelmendi, qui a une nouvelle fois été sacrée championne du monde de judo, et à Arta Dobroshi et Shpat Deda, qui ont collaboré avec des producteurs britanniques et viennent de remporter notre première récompense aux British Academy of Film and Television Arts.

Dans le monde réel, au-delà de la politique et des troubles politiques, existe un Kosovo où les jeunes travaillent dur, repoussent les frontières imposées par la politique, rêvent en grand et ne nous laissent jamais tomber. J'invite toutes les personnes présentes à venir en visite dans notre pays pour voir elles-mêmes à quoi ressemble le Kosovo aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Çitaku de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous souhaitons la bienvenue au Président serbe, S. E. M. Tomislav Nikolić, à la séance d'aujourd'hui, et nous partageons les graves préoccupations dont il fait part concernant la situation au Kosovo. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Zahir Tanin, ainsi que son équipe, de leur exposé sur les travaux de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), lequel a mis en exergue les graves problèmes qui perdurent dans la région. Nombre de ces problèmes attendent toutefois depuis des années d'être réglés d'urgence. Nous refusons catégoriquement d'accepter la pratique qui consiste à faire de la Serbie et de son peuple la cible d'injures unilatérales et outrageantes. Avant d'enlever la paille de l'œil de son voisin, il faut retirer la poutre qui est dans le sien.

Le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2017/95/Rev.1) est globalement objectif et mérite d'être salué. Ce rapport, comme l'exposé de M. Tanin ce matin, reflète le degré croissant de tensions entre les parties, ainsi que la persistance dans la région de questions en suspens, pour la plupart dans des domaines clefs, notamment ceux qui concernent la protection des droits politiques, économiques, sociaux et religieux de la communauté serbe. La raison qui explique que le dialogue entre Belgrade et Pristina, déjà enferré dans une impasse prolongée, risque de s'effondrer, apparaît désormais clairement. En effet, c'est là le résultat de l'attitude arbitraire de l'Union européenne, qui, en sa qualité d'intermédiaire, n'a pas exercé le degré d'influence requis sur la partie albanaise du Kosovo concernant l'application des accords. Par-dessus tout, la question fondamentale est celle de la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo, laquelle, ne l'oublions pas, est au cœur de l'accord du 19 avril 2013, premier Accord sur les principes régissant la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina. Nombre de débats et de déclarations ont porté sur la réconciliation nationale et la création d'une société multiethnique au Kosovo, mais absolument aucune mesure concrète n'a été prise pour produire des résultats dans ce sens.

Nous refusons aussi catégoriquement d'accepter la tentative de tenir Belgrade à distance du processus de règlement de certaines des questions les plus importantes s'agissant de protéger la vie des membres de la communauté serbe du Kosovo. Personne ne pourra jamais accepter cela – ni la Serbie ni les Serbes vivant au Kosovo. Nombreux sont les membres de la communauté internationale qui ne l'accepteront pas. Nous sommes troublés par le fait que la communauté internationale ne réagisse pas comme il se doit face aux tentatives obstinées de Pristina de s'arroger des ressources économiques qui appartiennent aux Serbes, notamment le complexe industriel de Trepča et d'importantes installations électriques. Au cours de la récente aggravation des tensions, aucun effort n'a été fait, même le plus dérisoire, pour appeler les Kosovars à respecter les accords sensés. Au contraire, ce sont toujours les Serbes que l'on cherche encore et toujours à intimider.

Nous prenons note de l'attitude constructive de Belgrade. Le 5 février, les Serbes ont commencé à démanteler les murs autour d'une zone piétonne à Mitrovica-Nord, ce qui, ne l'oublions pas, avait été réclamé par les autorités de Pristina. La Serbie honore ses obligations concernant la création, par l'Union internationale des télécommunications, d'un indicatif téléphonique distinct pour le Kosovo. Grâce à la retenue dont fait preuve Belgrade, l'escalade du conflit a été évitée lorsque, le 14 janvier, des unités lourdement armées de la police albanaise du Kosovo ont envahi les zones peuplées de Serbes du Kosovo afin de prévenir la reprise du service ferroviaire entre Belgrade et Mitrovica-Nord; cette action non provoquée était une violation flagrante de l'accord en vigueur sur la liberté de circulation par-delà la frontière administrative. Pristina ne devrait pas compter de forces de sécurité dans le nord du Kosovo, où vit la population serbe. Il s'agit là d'un élément clef des accords.

L'efficacité du dialogue est compromise par le fait que certains pays qui manifestent un intérêt de pure forme à l'idée de dialogue jouent un double jeu. Ils encouragent une attitude unilatérale au Kosovo concernant les demandes d'adhésion à des organismes internationaux, ce qui a incité d'autres États à reconnaître la souveraineté kosovare. Le fait que Pristina ait réaffirmé son intention de demander d'entrer au Conseil de l'Europe, à INTERPOL et à l'UNESCO n'est rien d'autre que de la provocation. Des incidents, notamment des violences physiques contre des nationalistes non albanais continuent de se produire. Les

jets de pierres contre les autocars qui transportent des élèves serbes ou des pèlerins chrétiens orthodoxes sont monnaie courante. Les services de répression du Kosovo réagissent extrêmement lentement et, dans la plupart des cas, les auteurs de ces actes ne sont jamais identifiés. Tout cela crée de nouveaux obstacles qui entravent le processus de retour, déjà pratiquement paralysé, des réfugiés dans la région.

Nous avons pris note de l'arrestation en France, le 4 janvier, à la demande de la Serbie, de Ramush Haradinaj, dirigeant de l'Alliance pour l'avenir du Kosovo et ancien rebelle de l'ex-Armée de libération du Kosovo. Nous attendons que soient effectuées toutes les formalités nécessaires pour permettre de lancer dès que possible une enquête spéciale sur les crimes commis par l'Armée de libération du Kosovo. Si leurs auteurs ne sont pas traduits en justice, quelle que soit la position qu'ils occupent actuellement, il sera impossible de parvenir à la réconciliation nationale ou à un règlement complet.

Nous considérons qu'il est inacceptable de permettre la création d'une force armée albanaise du Kosovo sur un territoire sous mandat de l'ONU. Un tel acte serait contraire à la résolution 1244 (1999), qui est favorable à la présence exclusive, sur le territoire du Kosovo, d'une force multinationale sous contrôle international. Pour toute question relative à la Force de sécurité du Kosovo, il est impératif de tenir compte des vues de la Serbie et des Serbes du Kosovo. Et puisque nous parlons de réconciliation nationale et de société multiethnique, ces vues doivent être prises en considération. Une priorité indiscutable doit être d'assurer la sécurité de la communauté serbe du Kosovo, ce dont sont responsables les autorités albanaises du Kosovo et les organisations internationales dans la région, en particulier la Force de paix au Kosovo, dont le mandat inclut des dispositions pertinentes à cet égard.

De graves questions sont toujours sans réponse concernant la protection du patrimoine religieux et culturel serbe. L'Église orthodoxe serbe voit son accès aux sites religieux entravé, alors qu'elle doit pouvoir s'y rendre, notamment pour les remettre en ordre après des actes de vandalisme. Cela fait longtemps que les autorités kosovares empêchent d'achever le chantier de l'Église du Christ Sauveur à Pristina, et elles bloquent désormais la reconstruction de l'église Saint-Nicolas, dans le monastère des Saints Archanges, à Prizren, en refusant de délivrer un permis de construire à l'Église orthodoxe serbe. Cet acte tout à fait caractéristique ne

cadre pas avec la volonté affichée du Kosovo de devenir membre de l'UNESCO.

Le combat contre la propagation du radicalisme et du terrorisme islamiques au Kosovo n'a rien perdu de son urgence. Il est inquiétant que la région serve au recrutement d'insurgés destinés à lutter aux côtés d'extrémistes au Moyen-Orient et à préparer des actes de terrorisme dans d'autres pays. Soit dit en passant, les grands titres occidentaux publient souvent des reportages consacrés au fait que, lorsque ces insurgés en ont fini de combattre et retournent chez eux, un autre problème se crée alors : trouver quoi faire d'eux.

Dans la situation actuelle, nous ne voyons aucune raison de modifier la fréquence trimestrielle de l'examen de la question du Kosovo au Conseil de sécurité. Au contraire, la dynamique régionale nous oblige à redoubler d'attention vis-à-vis de la situation au Kosovo, et tout propos visant à réduire la présence assurée par les Nations Unies dans la région avec la MINUK, sous la direction de l'Ambassadeur Tanin, serait inapproprié. Il ne fait aucun doute que l'ONU joue un rôle clef dans la situation au Kosovo ou que la MINUK demeure le mécanisme central d'observation au niveau international et contribue à la normalisation de la situation, conformément à la résolution 1244 (1999), qui reste en vigueur dans son intégralité. Cette résolution ne saurait être modifiée unilatéralement. Cela est impensable du point de vue politique.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais remercier M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, de sa présence parmi nous et de sa participation à la séance d'aujourd'hui. Par la même occasion, je voudrais remercier M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé édifiant.

L'un des principes fondamentaux sur lesquels repose la politique étrangère de l'Uruguay est le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États. Dans le cadre de l'exercice de leur souveraineté, les États ont le droit de modifier leurs frontières, pourvu que cela soit fait conformément au droit international et par des moyens pacifiques et des accords conclus librement. L'Uruguay voudrait saisir cette occasion pour réaffirmer que la résolution 1244 (1999), adoptée par le Conseil de sécurité, doit être respectée.

Nous sommes préoccupés par le fait que le Secrétaire général indique dans son rapport

(S/2017/95/Rev.1) que les tensions entre Pristina et Belgrade ont atteint des niveaux inquiétants. L'Uruguay est favorable à un dialogue engagé, qui permettra d'instaurer la stabilité dans la région et de faire progresser et d'améliorer la situation des populations de la région. J'espère que les réunions de haut niveau qui se sont tenues en janvier et au début de février dans le cadre du dialogue de Belgrade, facilité par l'Union européenne, aboutiront à des résultats positifs et permettront de réduire les tensions qui sont apparues durant la période couverte par le rapport.

La question des droits de l'homme doit être au centre de tout processus de réconciliation. Pour jeter les bases de l'avenir, il faut guérir les blessures du passé. À cet égard, il importe de faire la lumière sur le sort de toutes les personnes portées disparues. En outre, dans l'intérêt du processus de réconciliation, il est essentiel de régler la question des déplacés et de créer les conditions propices à leur retour en toute sécurité.

La question des migrants est un autre aspect fondamental sur lequel je voudrais attirer l'attention. Dans ce contexte, eu égard aux circonstances particulières dans lesquelles se trouvent les Balkans en tant que route privilégiée par les migrants, je tiens à souligner la nécessité de protéger les droits des migrants et des réfugiés. Par conséquent, nous notons avec satisfaction que le Secrétaire général indique que les demandeurs d'asile dans cette zone ont été traités conformément au droit international humanitaire.

Je salue le travail important effectué sur le terrain par la MINUK, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force de paix au Kosovo, qui mènent leurs activités conformément à la résolution 1244 (1999). Je voudrais également attirer l'attention sur la campagne menée récemment par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe relativement à la protection des journalistes au Kosovo, en vue de promouvoir la liberté de la presse et de mettre fin à l'insécurité que connaissent souvent ces professionnels et à l'impunité dont jouissent leurs assaillants.

Il y a beaucoup de domaines où nous constatons des progrès, et il y en a encore beaucoup où il reste beaucoup à faire. Cependant, grâce à l'engagement des dirigeants politiques et des deux communautés et à l'appui du Conseil et du système international, il sera possible de parvenir à la paix et à la sécurité, dans un environnement stable où les différentes communautés pourront coexister pacifiquement.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Zahir Tanin, de son exposé détaillé sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous saluons également la présence du Président de la Serbie, M. Nikolić, et de l'Ambassadrice Çitaku.

Nous nous félicitons du rapport détaillé (S/2017/95/Rev.1) établi par le Secrétaire général sur la situation au Kosovo et sur les activités de la MINUK, qui devrait être l'objet de notre séance d'aujourd'hui. Nous notons que le rapport met en évidence certains progrès et certains problèmes graves et décrit une situation qui reste manifestement fragile en raison de problèmes politiques internes et d'une détérioration générale des relations entre les pays des Balkans occidentaux.

Nous sommes vivement préoccupés par la montée des tensions au cours de ces dernières semaines, qui a provoqué des échanges vifs et fait obstacle à l'amélioration des relations entre les deux parties. Nous demandons à Belgrade et à Pristina de s'abstenir de déclarations incendiaires et de discours tournés vers le passé. À cet égard, je tiens à souligner que nous appuyons fermement la normalisation de leurs relations et que nous les encourageons à faire avancer de manière constructive le dialogue facilité par l'Union européenne. Nous saluons les efforts déployés par M^{me} Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-présidente de la Commission européenne, qui ont abouti à la tenue des dernières réunions au plus haut niveau dans le cadre du dialogue à Bruxelles, le 24 janvier et 1 février, à l'occasion desquelles les parties ont convenu de désamorcer les tensions, de s'abstenir de mesures unilatérales et de continuer à coopérer.

Des progrès notables ont déjà été accomplis, grâce à des mesures importantes prises dans les domaines de l'intégration de l'appareil judiciaire, de la liberté de mouvement et des télécommunications. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en œuvre les accords déjà conclus. Nous encourageons vivement Belgrade et Pristina à œuvrer dans ce sens et à trouver des solutions pragmatiques et mutuellement acceptables dans l'intérêt des deux communautés, à commencer par la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo.

La normalisation des relations entre Belgrade et Pristina aura une incidence décisive sur l'équilibre régional. Qu'il me soit permis de souligner encore

une fois que la voie vers l'Union européenne passe par une paix, une stabilité et une prospérité durables dans les Balkans occidentaux, des éléments qui sont indissociables des progrès réalisés dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne. Si ce dialogue est coupé dans son élan, cela pourrait ouvrir la voie à des réactions contre-productives, au détriment des deux parties et de toute la région. Nous apportons un appui sans faille à ce processus aussi bien au niveau bilatéral que dans les enceintes multilatérales.

Nous jouons un rôle de premier plan en apportant notre concours en vue de la consolidation des institutions kosovares et de la décentralisation, comme en témoigne notre contribution de longue date à la MINUK, à la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et à la Force de paix au Kosovo. À cet égard, nous nous félicitons de l'entrée en vigueur de l'accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne. À ce stade, il importe au plus haut point que Pristina redouble d'efforts en matière de lutte contre la corruption et la criminalité organisée et qu'elle ratifie l'accord frontalier avec le Monténégro. Une réconciliation véritable constitue le fondement de toute société démocratique et qui fonctionne comme il faut. Nous nous félicitons des résultats obtenus jusqu'à présent, avec l'aide d'EULEX, dans le domaine de l'état de droit et de la justice, et nous attendons avec impatience le moment où les chambres spécialisées pour le Kosovo seront en état de fonctionner pleinement.

Je voudrais transmettre deux autres messages de la plus haute importance. Premièrement, l'assistance internationale en faveur du Kosovo doit reposer sur les principes de durabilité et d'appropriation. Compte tenu de la situation instable décrite par le Secrétaire général dans son rapport, notamment la menace que représente l'extrémisme violent, nous prenons bonne note de son opinion sur le fait que dans sa configuration actuelle, la MINUK à même de relever les défis sur le terrain et nous appuyons le rôle que joue la Mission en facilitant le dialogue et la réconciliation au niveau local. Néanmoins, nous sommes prêts à envisager une reconfiguration de la Mission en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain et dans le sens de la réforme globale des opérations de maintien de la paix. Nous attendons avec intérêt les recommandations du Secrétaire général à cet égard.

Deuxièmement, nous voudrions mettre en exergue le rôle central que joue l'Union européenne dans la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina et

nous invitons les deux parties à envoyer un message de détente et d'engagement constructif en ce qui concerne le dialogue facilité par l'Union européenne, dans l'intérêt de leurs populations et de la stabilité de la région dans son ensemble. Nous attachons la plus haute importance à la dimension régionale. Il est essentiel d'encourager l'intégration dans les Balkans occidentaux pour rapprocher cette région de l'Europe tout en renforçant sa résilience face aux menaces émergentes et en libérant son potentiel de développement.

Durant notre présidence du processus de Berlin en 2017, qui s'achèvera avec la tenue à Trieste du sommet des Balkans occidentaux le 12 juillet, nous mettons l'accent sur la croissance économique, l'infrastructure, l'interconnectivité, l'innovation, la jeunesse et l'état de droit. Dans ces domaines prioritaires, que l'Union européenne partage et qui sont au cœur de sa coopération avec les pays des Balkans occidentaux, nous invitons tous les acteurs à engager un dialogue sans exclusive. Nous les encourageons tous à participer activement, en commençant par la mise en œuvre des mesures de coopération souples avec les voisins, ce qui est essentiel si nous voulons que le processus aboutisse.

Dans le cadre du processus de Berlin, nous aidons aussi à l'adoption de réformes pour lutter contre la criminalité organisée et la corruption, et ce en promouvant le développement d'un réseau d'organismes de lutte contre la corruption pour renforcer la capacité des gouvernements à faire face à ce phénomène au niveau régional.

M. Klein (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, de nous avoir fait le point de la situation et des activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Nous saluons les efforts faits par l'ONU au fil des ans pour aider le Kosovo à édifier des institutions multiethniques et démocratiques respectueuses de l'état de droit et des droits de l'homme. Nous nous félicitons que ces efforts aient pu être en grande partie accomplis. Toutefois, malgré ces accomplissements et malgré les demandes faites par plusieurs membres du Conseil lors de notre réunion d'information en novembre (voir S/PV.7811) tendant à ce que l'ONU revoie à la hausse les ressources allouées à la MINUK, nous sommes étonnés que le Secrétaire général indique dans son rapport qu'« il importe de doter la MINUK des ressources nécessaires pour faire face aux difficultés actuelles et à venir » (S/2017/95/Rev.1, par. 41).

Nous pensons que la MINUK est surdotée en ressources et dispose d'une pléthore de personnels en comparaison avec ses responsabilités limitées. La MINUK a terminé l'année dernière avec un important excédent budgétaire. La Mission devrait restituer ces fonds au Siège de l'ONU plutôt que de lancer des projets superflus. Pourtant, la MINUK, une mission qui devrait être dans une phase de retrait progressif, est en train d'installer des panneaux solaires permanents sur un bâtiment qu'elle loue. Le Kosovo est une réussite et le mérite en revient à la MINUK, mais il serait malheureux que l'on se souvienne de la MINUK non pas pour le travail admirable qu'elle a fait pour appuyer la création d'un nouveau pays mais pour s'être attardée jusqu'à ne plus être pertinente.

Le moment est venu pour le Secrétariat de réduire la structure, la taille et les tâches de la MINUK en fonction des réalités sur le terrain. La situation au Kosovo est radicalement différente de celle qui prévalait en 1999, lorsque le Conseil de sécurité avait créé la Mission, ou en 2008, quand le Secrétariat l'avait restructurée. Nous sommes conscients des tensions et des provocations qui ont eu lieu ces derniers mois, mais nous notons aussi qu'elles ont été réglées dans le calme et la coopération, et sans violence.

Les récentes tensions soulignent l'importance des efforts du Kosovo et de la Serbie pour poursuivre la normalisation des relations dans le cadre du dialogue à Bruxelles. Nous nous félicitons que la Haute Représentante de l'Union européenne, M^{me} Mogherini, ait récemment organisé une réunion de haut niveau avec les dirigeants du Kosovo et de la Serbie. Nous continuons d'appuyer l'UE dans son rôle vital de facilitateur du dialogue. Les dirigeants de Belgrade et de Pristina doivent continuer de prendre les mesures nécessaires et les décisions difficiles mais nécessaires pour que les pourparlers puissent avancer. Nous appelons aussi bien Belgrade que Pristina à mettre pleinement et rapidement en œuvre les accords conclus dans le cadre du dialogue, et à œuvrer plus activement à la normalisation de leurs relations.

Les États-Unis réaffirment leur soutien au Kosovo qui met en place une démocratie prospère, pacifique et multiethnique. Un Kosovo démocratique, stable et indépendant est un facteur de la stabilité régionale. Nous continuons d'appuyer fermement la pleine reconnaissance internationale du Kosovo et son admission à toutes les organisations internationales pertinentes, notamment l'ONU. Nous invitons les

États Membres de l'ONU qui ne l'ont pas encore fait à se joindre au plus de la centaine d'États qui ont déjà reconnu le Kosovo en tant qu'État indépendant.

Les États-Unis constatent avec satisfaction les progrès qui sont faits dans la création de chambres spécialisées pour le Kosovo, et nous encourageons le Kosovo à poursuivre son engagement en faveur de cet appareil. Le Kosovo doit déployer davantage d'efforts pour renforcer l'indépendance de son appareil judiciaire et améliorer l'état de droit pour lutter contre la corruption, attirer l'investissement étranger et accélérer son développement général.

Enfin, nous prions instamment le Conseil de faire passer la périodicité des réunions d'information organisées pour entendre des exposés sur le Kosovo à six mois, au lieu de trois comme c'est le cas actuellement. Cet allongement de la période sur laquelle doivent porter les rapports réduirait la charge de travail du Secrétariat et du Conseil, qui ont tous les deux à s'occuper de questions plus pressantes.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant spécial du Secrétaire général, M. Tanin, de son exposé.

Je voudrais tout d'abord souhaiter au Président Nikolić et à l'Ambassadrice Çitaku la bienvenue au Conseil aujourd'hui.

Afin de respecter le temps de parole et parce que nous avons d'autres questions plus pressantes à débattre ici, je vais être bref ce matin.

Comme beaucoup d'autres ici, le Royaume-Uni est attaché à la stabilité et à la sécurité des Balkans occidentaux. Un élément central de cet attachement est notre plein appui à la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie ainsi qu'à la prospérité et à la stabilité que cette normalisation apporterait à leurs peuples. Depuis notre dernière réunion sur cette question (voir S/PV.7811), le Kosovo a pris de nombreuses mesures en vue d'atteindre cet objectif. L'économie est en plein essor et des dispositions ont été prises pour lutter contre la corruption, notamment avec l'aide du Gouvernement britannique, bien qu'il reste encore beaucoup à faire. Le Kosovo dispose désormais de son propre indicatif international et a été reconnu par Singapour et, ce matin même, par le Bangladesh, comme l'Ambassadrice Çitaku l'a déjà dit.

Je voudrais aussi noter le succès du film *Home*, une production britanno-kosovare, qui a remporté le prix du

meilleur court métrage attribué par la British Academy of Film and Television Arts. Après la nomination aux Oscars de *Shock* l'année dernière, il est clair que le secteur culturel du Kosovo gagne chaque jour en force.

Mais à la lumière des progrès constants enregistrés au Kosovo, nous ne pouvons qu'être préoccupés par les tensions accrues qui y ont eu lieu au cours de la période considérée. À l'heure où les deux pays doivent chercher à construire un avenir prospère, nous nous retrouvons ici aujourd'hui à parler d'actes de provocation qui appartiennent à un passé révolu. Au cœur de bon nombre de ces problèmes – qu'il s'agisse des propos incendiaires à propos du train ou du mur construit illégalement à Mitrovica –, il y a des intérêts politiques et électoraux étroits. Faire vibrer la corde nationaliste pour promouvoir des desseins politiques à court terme non seulement attise les tensions, mais détourne aussi des très nombreuses questions que le Kosovo et la Serbie se doivent de régler, en particulier la mise en œuvre des importants accords conclus dans le cadre du dialogue.

Nous saluons l'engagement intense de la Haute Représentante, M^{me} Mogherini, et du Service européen pour l'action extérieure pour aider au règlement de ces différends. Je voudrais souligner en particulier l'excellente collaboration entre le Gouvernement kosovar et le maire de Mitrovica-Nord, un serbe du Kosovo, s'agissant du problème posé par la construction d'un mur. Une telle collaboration montre que, au niveau local, le gens veulent œuvrer de concert pour améliorer leurs conditions de vie plutôt que de se laisser entraîner dans des querelles. C'est dans cet esprit que nous devons canaliser nos efforts ici au Conseil de sécurité. Un esprit d'intégration et de coopération, non de division. Un esprit de dialogue. Un esprit que tant la Serbie que le Kosovo affirment appuyer dans leurs discussions à Bruxelles.

Et pourtant, nous avons encore vu ici au Conseil aujourd'hui une réunion qui dégénère en échanges et en déclarations interminables et improductifs. Il est grand temps que le Conseil cesse d'ajouter aux tensions dans la région en organisant, à intervalles réguliers, de telles réunions d'information incendiaires. C'est pourquoi je demande encore une fois que le nombre de ces réunions et de ces rapports soit réduit. Dans cet esprit, je voudrais me joindre aux États-Unis et à d'autres pour demander encore une fois à ce qu'on trouve les moyens d'accroître l'efficacité de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et de réduire encore davantage sa taille, conformément à son mandat. Nous

appuyons aussi la demande faite au Secrétariat tendant à ce qu'il formule, dans son prochain rapport, des propositions pour restructurer la Mission – ce qui, nous le constatons, ne s'est pas concrétisé cette fois-ci.

M. Sadykov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial Zahir Tanin de son exposé détaillé ainsi que de ses efforts et de sa détermination à instaurer la paix Kosovo.

La situation au Kosovo exige que le Conseil continue de lui prêter attention en tant que question qui demeure inscrite à son ordre du jour. Notre priorité doit être de continuer de promouvoir le dialogue entre les parties par le biais de mesures de confiance dans les domaines politique, militaire, économique, environnemental et humain. Cela doit se faire dans le respect de la résolution 1244 (1999) et de concert avec l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et d'autres organisations compétentes, qui doivent agir en tant que prestataires de services de sécurité à l'échelon mondial, régional et national.

Par ailleurs, bien que le dialogue pacifique entre Pristina et Belgrade se poursuive, un certain nombre de questions difficiles restent à résoudre. Des mesures doivent ainsi être prises pour intégrer le système judiciaire, renforcer la justice transitionnelle, transférer les fonctions et les avoirs aux autorités locales et jeter les bases d'une bonne gouvernance et de l'état de droit. La stabilité sociale ne sera instaurée qu'avec la pleine participation de l'équipe de pays des Nations Unies, des organisations régionales et des groupes de la société civile œuvrant à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la médiation au Kosovo.

Le respect des droits de l'homme est, à cet égard, d'une importance critique, l'accent devant être mis en particulier sur l'application de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, et la mise en œuvre des résolutions ultérieures sur le renforcement de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes.

Nous pensons également que le riche patrimoine culturel du Kosovo doit être préservé afin de jeter des ponts entre les communautés et favoriser les relations de bon voisinage.

M. Okamura (Japon) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de remercier de leurs exposés S. E. M. Tomislav Nikolić, Président de la Serbie, et S. E. M^{me} Vlora Çitaku, Ambassadrice du Kosovo. Je

remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, de son exposé et de ses efforts.

Comme il est indiqué dans le rapport (S/2017/95/Rev.1) du Secrétaire général, l'aggravation des tensions entre Pristina et Belgrade est un sujet de préoccupation. L'extrémisme violent, la radicalisation et le terrorisme continuent de menacer la sécurité du Kosovo et de la région. Toutefois, le risque et l'intensité de la violence sont beaucoup moins élevés que dans d'autres régions qui sont fréquemment à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, comme l'Afrique ou le Moyen-Orient. Les ressources limitées de maintien de la paix devraient être allouées aux régions qui en ont besoin de toute urgence. Si la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) est toujours nécessaire dans sa configuration actuelle, comme le suggère le rapport du Secrétaire général, le Conseil doit déterminer les activités qui exigent expressément sa présence.

Le fonctionnement efficient et efficace du Conseil doit également être la priorité. En effet, l'amélioration des méthodes de travail est d'un grand intérêt pour tous les membres du Conseil. À cet égard, nous ne voyons pas de raisons pour lesquelles les réunions sur la MINUK doivent se tenir aussi souvent qu'à l'époque de l'adoption de la résolution 1244 (1999). Une réunion et un rapport tous les six mois sont suffisants. Malgré tout, personnellement, j'apprécie l'occasion qui m'est donnée tous les trois mois de me rappeler mes souvenirs du Kosovo. J'ai mentionné le vin la dernière fois (voir S/PV.7811); aujourd'hui, je voudrais parler des possibilités commerciales.

Les mines de Trepça détiennent les plus grandes ressources naturelles du Kosovo et pourraient générer d'importantes recettes fiscales. Toutefois, il est regrettable que des difficultés demeurent dans l'exploitation des mines. Dans le même temps, il existe d'autres types d'entreprises au Kosovo. Qu'il me soit permis d'en donner un exemple. En 2013, une société japonaise a créé une exploitation agricole et une usine à Mitrovica, qui produisent des champignons shiitake. En utilisant des technologies de pointe japonaises, la société a atteint une capacité de production de huit tonnes de champignons par jour. Elle exporte ses produits dans 12 pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Je n'ai pas apporté de champignons aujourd'hui et ne mentionnerai pas le nom de la société, mais je peux communiquer ses coordonnées et son site Web plus tard à ceux que cela intéresse.

Le Kosovo a également de riches ressources touristiques. Il y a une magnifique chute d'eau à Mirusha et Gadime e Poshtme peut se targuer d'une mystérieuse grotte calcaire. On peut déguster des truites élevées dans une ferme piscicole d'Istog dans un restaurant à côté de l'exploitation. J'ai même trouvé une excellente source thermale naturelle – appelée *onsen* en japonais – près de Peja, et je m'y suis moi-même baigné. L'eau blanche sulfureuse est agréable et chaude, exactement le type d'*onsen* qu'il faut à des Japonais comme moi. Les mosquées de Prizren et les monastères orthodoxes de Deçani et de Gračanica sont à couper le souffle. Ces sites figurent dans tous les guides de voyage du Kosovo – comme celui que j'ai ici et que les membres peuvent trouver en librairie – et représentent un potentiel important de développement du tourisme au Kosovo. Allons donc au Kosovo et découvrons le pays!

Je voudrais m'adresser au peuple kosovar et souligner les points suivants. Pour que le Kosovo soit perçu comme une véritable démocratie mature, le plus grand défi est la réconciliation entre les communautés. Avant le conflit au Kosovo, les Albanais du Kosovo et les Serbes du Kosovo vivaient côte à côte. J'ai une amie au Kosovo qui est albanaise kosovare. Elle a été très triste lorsque le conflit a éclaté. Les Albanais du Kosovo et les Serbes du Kosovo vivaient autrefois ensemble, mais les Serbes du Kosovo ont été contraints de fuir au lendemain du conflit. La majorité d'entre eux ne sont pas revenus. La réconciliation doit maintenant être accélérée avant que le souvenir d'un temps plus harmonieux ne s'estompe et ne disparaisse à jamais. Tant que l'animosité et l'injustice persisteront dans la société kosovare, les touristes et les sociétés étrangères hésiteront à s'y rendre ou à y investir. À cet égard, le Japon se félicite vivement de la volonté affichée par les deux parties de régler les problèmes même après plusieurs incidents qui ont exacerbé les tensions. Je demande aux deux parties de montrer la richesse et la diversité des cultures et des sociétés du Kosovo en multipliant les efforts pour parvenir à la réconciliation et à la tolérance, notamment en créant l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo.

Pour terminer, je voudrais évoquer la mémoire de trois collègues remarquables que j'ai connus lorsque j'étais chef des affaires politiques de la MINUK, il y a 17 ans : M^{me} Nadia Younes, M. Jean-Selim Kanaan et M^{me} Fiona Watson. M^{me} Younes était porte-parole de la MINUK et son bureau se trouvait juste à côté du mien. M. Kanaan et M^{me} Watson étaient les conseillers du Représentant spécial du Secrétaire général de l'époque,

M. Bernard Kouchner. M. Kanaan était également mon partenaire pour des projets de préparation pour l'hiver au Kosovo. Ils ont tous travaillé d'arrache-pied et contribué considérablement au relèvement du Kosovo après la destruction et le chaos...

Trois ans plus tard, un bureau des Nations Unies était créé dans l'Iraq de l'après-Saddam Hussein. Le Représentant spécial du Secrétaire général à l'époque, le regretté Sérgio Vieira de Mello, connaissant parfaitement la grande qualité de ces trois administrateurs, les fit venir en Iraq. Le 19 août 2003, il était en train de tenir une réunion régulière des responsables de son équipe, y compris les trois personnes que je viens de mentionner, quand un camion s'est garé le long du bâtiment. Une très forte explosion a retenti, réduisant le bâtiment à l'état de ruine. L'attentat a tué les personnes qui se trouvaient à l'intérieur, dont ces trois fonctionnaires si compétents et brillants. Comme eux, des personnes talentueuses et courageuses oeuvrent sans relâche à la tête des missions de maintien de la paix pour rétablir la paix et la justice, parfois dans des environnements très dangereux. Nous ne devons jamais oublier le dévouement et le sacrifice que de nombreux brillants membres du personnel ont consenti pour restaurer la paix.

Avec l'espoir qu'ils m'entendent d'une manière ou d'une autre, je voudrais dire à ces trois collègues exceptionnels que le Kosovo avance résolument sur la voie de la paix, de la stabilité, de la démocratie et du développement économique.

M. Arancibia Fernández (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Président de la Serbie, M. Tomislav Nikolić, de sa déclaration. Je tiens aussi à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Zahir Tanin, de son exposé sur la situation actuelle au Kosovo.

La Bolivie prône l'application de la résolution 1244 (1999), y compris le plein respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Serbie. Nous estimons que c'est là le point de départ pour régler la situation au Kosovo.

En ce qui concerne la sécurité, la situation dans la région nous inquiète, notamment l'instabilité politique qui met en péril la vie des minorités. À cet égard, nous considérons que les parties doivent rester ouvertes au dialogue permanent afin de trouver des solutions qui favorisent le progrès et la stabilité. C'est pourquoi nous

nous félicitons des efforts des parties pour faire avancer les discussions menées sous les auspices de l'Union européenne en vue de parvenir à une solution durable qui mette fin aux controverses qui affectent la région. Toutefois, nous sommes préoccupés de voir que dans les faits ce qui est convenu durant ces réunions n'arrive pas être mis en œuvre. Nous encourageons les parties à poursuivre le dialogue en faisant preuve de volonté politique afin que celui-ci ne soit pas freiné par un manque d'attachement à un règlement pacifique.

La Bolivie salue l'accord conclu sur les télécommunications, qui confirme l'attribution d'un indicatif téléphonique propre au Kosovo.

Nous invitons les parties à unir également leurs efforts afin d'aider les déplacés à rentrer chez eux.

Nous tenons à attirer l'attention sur le nombre croissant d'extrémistes dans la région qui soutiennent l'État islamique, ce qui représente une menace manifeste. Nous saluons les efforts consentis pour arrêter et emprisonner les personnes en lien avec ce type d'activités. Cependant, étant donné que le problème persiste de manière plus ou moins latente, nous invitons les organisations régionales et toutes les parties concernées à faire en sorte de contenir ce mal qui afflige toute l'humanité et qui constitue une menace évidente à la paix et à la stabilité de la région. La Bolivie condamne le terrorisme sous toutes ses formes et réaffirme que tous les États ont l'obligation de le combattre et de s'employer à l'éliminer.

Nous appelons les parties à s'abstenir de tout acte d'agression contraire à la Charte des Nations Unies et aux principes qui y sont consacrés, et à œuvrer à trouver une solution pacifique au conflit. Elles doivent tout mettre en œuvre pour parvenir à une paix durable, ce qui à terme servira les intérêts de la région. Il leur revient aussi au premier chef de régler leurs différends par le dialogue et la négociation, avec l'aide des organisations régionales.

Enfin, la Bolivie prend acte des activités réalisées par la MINUK.

M. Kandeel (Égypte) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à remercier sincèrement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, de la présentation détaillée qu'il a faite au Conseil du rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2017/95/Rev.1). Je souhaite également la bienvenue à M. Tomislav Nikolić, Président

de la Serbie, et à M^{me} Vlora Çitaku, et les remercie tous deux de leurs déclarations.

L'Égypte se félicite des progrès accomplis par le Kosovo sur le plan économique et dans le domaine de la sécurité, ainsi qu'en matière d'état de droit. Ils ne manqueront pas d'avoir une incidence positive sur la paix et la sécurité dans la région. Toutefois, nous sommes aussi préoccupés par le fait que le rapport du Secrétaire général fait état de tensions croissantes entre Pristina et Belgrade et d'un fléchissement dans la volonté de poursuivre le dialogue.

Nous appelons les deux parties à faire preuve de retenue et à éviter les actes d'incitation et les mesures unilatérales qui pourraient conduire à une escalade. Nous réaffirmons qu'il n'y a pas d'autre choix que le dialogue pour régler les désaccords et nous exhortons par conséquent les dirigeants de Belgrade et de Pristina à relancer et redynamiser sans délai le dialogue de haut niveau mené sous les auspices de l'Union européenne. C'est de cette manière qu'ils parviendront à des solutions consensuelles, justes et durables, acceptables par tous et qui poseront les fondements de la paix et de la stabilité dans la région.

En conséquence, l'Égypte accueille positivement les efforts pour mettre en œuvre les accords convenus entre les deux parties en août 2015, sous les auspices de l'Union européenne. Nous renvoyons à cet égard aux progrès dans certains domaines mentionnés dans le rapport du Secrétaire général, notamment en ce qui concerne l'intégration de l'appareil judiciaire, la liberté de mouvement et les télécommunications. Toutefois, il nous faut faire part de notre déception face à l'absence de progrès dans plusieurs autres domaines couverts par ces accords, notamment la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo, qui était un des aspects essentiels des accords conclus. Nous réaffirmons donc l'importance de mettre en place cette association afin de garantir que la communauté serbe du Kosovo est protégée sur le plan institutionnel.

Un des piliers de la politique étrangère égyptienne a toujours été d'appuyer la paix et la stabilité dans les différentes régions du monde. Dans ce contexte, nous insistons sur l'importance que l'Assemblée du Kosovo ratifie l'accord de délimitation de la frontière avec le Monténégro.

Pour conclure, nous réaffirmons l'appui de l'Égypte aux efforts déployés par le Représentant

spécial du Secrétaire général, notamment en vue d'aider les autorités du Kosovo à lutter contre le terrorisme et à mieux faire face aux menaces, nouvelles et existantes, qui compromettent la sécurité et la stabilité de la région.

M^{me} Gueguen (France) : Je joins mes remerciements à ceux qui ont été exprimés par les autres membres du Conseil au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, ainsi qu'au Président de la Serbie, M. Tomislav Nikolić, et à l'Ambassadrice du Kosovo, M^{me} Vlora Çitaku.

Je souhaiterais débiter mon intervention en rappelant, une nouvelle fois, le souhait de la France d'une révision du rythme d'examen de la situation au Kosovo par le Conseil de sécurité. Alors que le Conseil fait face à une charge de travail en constante augmentation, il ne paraît plus justifié de maintenir des séances d'information trimestrielles sur la question du Kosovo, dont la situation n'est pas comparable à celle des crises pour lesquelles l'engagement intensif du Conseil de sécurité est essentiel.

Nous pensons également que les développements positifs enregistrés ces dernières années au Kosovo en matière de consolidation des institutions justifient la poursuite du recentrage des actions de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et de leur coordination avec les autres acteurs internationaux présents au Kosovo. Nous appelons une nouvelle fois le Secrétaire général à formuler des recommandations sur cette question dans le cadre de son prochain rapport.

La France est convaincue que l'avenir du Kosovo ne se joue désormais plus prioritairement au sein de ce Conseil, mais bien dans le cadre du dialogue politique entre Belgrade et Pristina mené sous les auspices de l'Union européenne.

Il importe à cet égard que les parties fassent preuve d'un engagement volontariste, au plus haut niveau. Nous attendons que l'ensemble des accords conclus soient mis en œuvre dans les meilleurs délais, y compris s'agissant de la création de l'association des communautés des municipalités à majorité serbe, qui constitue un élément clef du dialogue. Nous appelons donc instamment les autorités kosovares et serbes à intensifier leurs efforts, notamment sur ce dernier point, afin de produire davantage de résultats concrets dans les mois à venir. Il s'agit d'un sujet que nous suivrons de près.

Nous sommes vivement préoccupés par les tensions observées ces dernier mois sur le terrain, ainsi que par les provocations regrettables qui les nourrissent. Nous attendons de tous les acteurs qu'ils fassent preuve de responsabilité et de retenue. L'accord trouvé sur la démolition du mur de Mitrovica constitue à cet égard un développement positif. La normalisation des relations entre Belgrade et Pristina reste, de manière générale, une condition indispensable pour leurs avancées respectives sur le chemin du rapprochement européen, qui ont une nouvelle fois été encouragées lors du sommet « Paris – Balkans 2016 » qui s'est tenu le 4 juillet dernier.

La poursuite des efforts engagés pour la consolidation de l'état de droit au Kosovo doit par ailleurs demeurer une priorité. Cela passe notamment par la lutte contre la radicalisation sous toutes ses formes. Nous saluons à ce titre l'engagement inconditionnel du Kosovo en la matière, au plan local comme au sein de la coalition internationale contre Daech. La France continuera également d'apporter son soutien aux efforts entrepris par les autorités kosovares en faveur de la reconnaissance internationale de leur État.

Enfin, je conclurai mon intervention en soulignant que l'action en cours en France à l'encontre de M. Ramush Haradinaj relève de procédures judiciaires enclenchées sur la base d'une demande d'arrestation provisoire diffusée par INTERPOL. L'exécution de cette dernière revêt un caractère automatique au regard de nos engagements internationaux. Elle n'a donc aucune dimension politique et ne modifie en rien les relations de confiance que nous entretenons traditionnellement avec le Kosovo, ni notre soutien à la réconciliation dans la région et à la mise en œuvre du dialogue entre Belgrade et Pristina.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), l'Ambassadeur Zahir Tanin, pour son exposé sur la situation actuelle au Kosovo et sur les activités de la Mission. Je salue également la présence de S.E.M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, à la séance d'aujourd'hui et le remercie pour sa déclaration. Je remercie également l'Ambassadrice Çitaku de sa déclaration.

Puisque c'est la première fois que nous parlons de cette question, nous souhaitons saisir cette occasion pour réaffirmer notre soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Serbie, au règlement pacifique et à

l'amiable de toutes les questions en suspens et au respect scrupuleux de l'Accord de Bruxelles. Nous pensons que la résolution 1244 (1999) demeure un cadre important pour résoudre la question du Kosovo par le dialogue et la négociation.

Nous nous félicitons des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord intervenu dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne entre Belgrade et Pristina, en particulier dans les domaines de l'intégration du pouvoir judiciaire, de la liberté de circulation et des télécommunications.

Toutefois, nous prenons également note de ce qu'indique le rapport du Secrétaire général (S/2017/95/Rev.1) en ce qui concerne l'absence de progrès dans la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo, et les retards dans la mise en œuvre de l'accord sur la liberté de circulation des véhicules. Il est important que les parties restent pleinement engagées dans la mise en œuvre de l'accord qu'elles ont conclu par le biais du processus de dialogue de l'Union européenne dans le but de promouvoir une paix et une stabilité durables au Kosovo et dans la région, et de renforcer la confiance et la normalisation de leurs relations.

Le rapport sur la situation politique tendue entre Belgrade et Pristina, d'une part, et les relations tendues entre les partis gouvernementaux et d'opposition et entre les partis au sein de la coalition au pouvoir au Kosovo, d'autre part, sont un sujet de préoccupation. Toutes les parties doivent s'abstenir d'exacerber les tensions et rechercher des solutions pacifiques et un dialogue pour régler les différends.

Nous prenons note de ce qu'a déclaré le Secrétaire général au paragraphe 37 du rapport à propos de certains dirigeants

« qui sont des exemples d'engagement sincère et de courage, portant le projet d'un avenir meilleur et affranchis de l'approche à somme nulle qui nuit à l'intérêt véritable des peuples qu'ils servent. »

Nous pensons que c'est le genre d'esprit qui devrait inciter toutes les parties à aborder des questions difficiles et délicates afin de parvenir à un compromis équitable.

Les menaces croissantes que font peser le terrorisme et l'extrémisme violent ont été un thème récurrent au cours de ce mois, notamment lors du débat sur les conflits en Europe et de la séance d'information sur l'Organisation pour la sécurité et la coopération en

Europe. Le Kosovo et la région ne font pas exception, comme le souligne le rapport du Secrétaire général. Le recrutement de combattants pour l'État islamique d'Iraq et du Levant et l'arrestation de plusieurs individus soupçonnés d'avoir planifié des attaques terroristes, ainsi que les armes et les explosifs saisis par les autorités du Kosovo sont une indication claire de la gravité de cette menace qui doit faire l'objet d'une attention particulière.

Enfin, nous apprécions les efforts déployés par la MINUK pour engager toutes les parties et toutes les communautés à promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme au Kosovo et dans la région. Nous pensons que le rôle de la Mission reste important pour relever les défis actuels et nouveaux sur le terrain. À cet égard, nous saluons l'engagement continu de la MINUK avec Belgrade et Pristina ainsi qu'avec les communautés du Kosovo et les acteurs régionaux et internationaux dans l'exécution de son mandat.

M. Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par me joindre aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial, M. Tanin, pour son exposé détaillé au Conseil aujourd'hui. Je voudrais également remercier le Président Nikolić et l'Ambassadrice Çitaku pour leurs déclarations au Conseil.

Beaucoup de progrès ont été accomplis depuis la fin du conflit au Kosovo en juin 1999; cependant, l'édification de sociétés pacifiques et prospères nécessite une vigilance constante et un engagement inébranlable des dirigeants politiques des deux parties, ainsi que de la communauté internationale qui les accompagne. Nous sommes donc préoccupés par la montée récente des tensions entre le Kosovo et la Serbie et nous appelons les deux parties à redoubler d'efforts pour la paix en faisant preuve de retenue et en s'abstenant de toute rhétorique incendiaire et de toute action provocatrice.

L'expérience de l'Union européenne nous a montré qu'une stabilité durable peut être construite grâce à des processus d'intégration dynamiques de l'Union européenne (UE). Les peuples de la Serbie et du Kosovo envisagent un avenir, ensemble, au sein de l'Union européenne plutôt que dans les divisions du passé. Tous les efforts devraient porter sur la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo dans le contexte du processus d'adhésion à l'UE. En conséquence, nous encourageons Pristina et Belgrade à collaborer de manière constructive dans le cadre du dialogue facilité par l'UE. En réalisant leur perspective européenne, le Kosovo et la Serbie peuvent jeter les bases

d'un avenir stable, démocratique et prospère pour leurs populations. Il est essentiel que la question du statut n'entrave pas la progression du Kosovo sur la voie de son intégration européenne ni ne l'empêche d'adhérer à des organisations internationales. L'objectif du Conseil de sécurité doit également être d'appuyer la normalisation des relations et un transfert sans heurt des responsabilités aux populations qui résident au Kosovo. À cet égard, nous sommes disposés à participer à des délibérations concernant l'avenir de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Nous appelons tous les acteurs politiques kosovars, du Gouvernement et de l'opposition, à surmonter leurs désaccords sur la base du dialogue et à s'abstenir de tout comportement perturbateur afin de mettre en œuvre les réformes cruciales qui bénéficieront au peuple kosovar et à l'ensemble de la région. La Suède est prête à jouer son rôle. Nous nous réjouissons de poursuivre notre coopération bilatérale en matière de développement et de continuer à fournir un appui politique au Kosovo pour lui permettre d'accomplir des progrès en matière de démocratie, de droits de l'homme, d'état de droit, d'égalité des sexes et de développement économique durable et sans exclusive.

M. Seck (Sénégal) : Je voudrais, à l'entame de mon propos, remercier et pour l'en féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, notre ami l'Ambassadeur Zahir Tanin, Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), pour la qualité du rapport du Secrétaire général (S/2017/95/Rev.1) qu'il vient de nous présenter. Je l'assure encore une fois du plein appui de la délégation sénégalaise dans sa mission. Je voudrais également saluer la présence de S. E. M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, et de l'Ambassadrice Vlora Çitaku, du Kosovo, et les remercier de leurs interventions, qui ont assurément éclairé notre compréhension de la situation à l'examen.

La semaine dernière seulement, nous avons passé ici même en revue les conflits en Europe (voir S/PV.7886). Ce fut l'occasion pour le Secrétaire général, M. Guterres, de nous rappeler que les conflits réputés gelés continuent de constituer des menaces à la paix et à la sécurité internationales jusqu'à ce qu'ils soient pacifiquement et définitivement réglés. La situation au Kosovo, dans l'opinion de la délégation sénégalaise, ressortit de ce genre de conflits. Aussi, ma délégation est-elle préoccupée par la persistance des tensions, dont fait mention le rapport du Secrétaire général,

des tensions nouvelles qui contrarient quelque peu les progrès significatifs enregistrés depuis la fin du conflit avec la coopération des acteurs des deux camps.

Aussi, en vue de relancer la dynamique de construction et de préservation d'une stabilité durable, qui, au-delà du Kosovo, concerne toute la région des Balkans, la délégation sénégalaise encourage fortement, d'une part, les acteurs politiques kosovars à œuvrer au maintien d'un climat politique apaisé dont dépend largement la qualité du dialogue avec Belgrade et, d'autre part, les autorités serbes à maintenir et renforcer leur engagement dans un dialogue constructif et serein avec Pristina. Sous ce rapport, le Sénégal se félicite des progrès enregistrés par les deux parties, notamment dans le cadre du dialogue conduit sous les auspices de l'Union européenne, et encourage les partenaires qui ont de l'influence sur les parties à continuer d'en user pour lancer et accompagner les pourparlers.

Afin de consolider les résultats obtenus dans ce cadre, il nous semble important que les accords conclus à ce jour soient mis en œuvre et que les dirigeants politiques des deux parties s'engagent pleinement, dans un esprit constructif, à reprendre le dialogue, qui, comme tout le monde l'a dit ici, reste la seule voie pour régler la crise.

Les récents événements relatés dans le rapport, notamment les lenteurs dans la mise en place de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo, l'arrestation en France, le 4 janvier, de l'ancien Premier Ministre et actuel dirigeant du principal parti d'opposition du Kosovo, M. Ramush Haradinaj, et l'incident diplomatique provoqué par le train en provenance de la Serbie, nous rappellent l'impérieuse nécessité que le Conseil continue d'appuyer le dialogue au plus haut niveau, et ce dans la dynamique de la coopération entre l'ONU et les organisations sous-régionales.

Ma délégation est d'avis que ces difficultés peuvent être surmontées et qu'elles ne doivent surtout pas constituer des freins aux progrès enregistrés, au nombre desquels il faut citer l'octroi d'un indicatif téléphonique pour le Kosovo et l'entrée en vigueur de l'accord devant permettre à ce pays d'accueillir un tribunal spécial pour enquêter sur les crimes commis durant le conflit au Kosovo. Sur la même lancée, nous nous réjouissons de la rencontre de haut niveau organisée le 24 janvier à Bruxelles par M^{me} Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

qui a vu la participation des Présidents de la Serbie et du Kosovo et au cours de laquelle des engagements ont été pris pour la reprise du dialogue sous les auspices de l'Union européenne.

La délégation sénégalaise est d'avis, avec le Secrétaire général, que des efforts restent nécessaires sur le plan humanitaire et des droits de l'homme, comme l'a annoncé M^{me} Karima Bennouna, Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels, à la suite de la visite qu'elle a effectuée en Serbie et au Kosovo en octobre dernier. Les activités déployées dans le cadre de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo, dont le mandat a été prorogé jusqu'au 14 juin, nous semblent aussi salutaires en ce qu'elles contribuent au renforcement des acquis en matière de défense et de promotion de l'état de droit et des droits de l'homme, ainsi que de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

De plus, la délégation sénégalaise se félicite des activités de la MINUK en matière de promotion de la réconciliation, de la justice transitionnelle, des droits de l'homme et de l'appui au processus de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina. En plus de pousser au dialogue, le Sénégal voudrait exhorter les acteurs à multiplier et renforcer les mesures de confiance en posant d'autres jalons dans le sens de l'apaisement et du développement, en favorisant notamment la mise en œuvre des accords du 25 août 2015 dans le nord du Kosovo.

C'est pourquoi la délégation sénégalaise réitère son soutien plein et entier au programme conjoint Union européenne-Nations Unies visant à renforcer la confiance entre les communautés, notamment par la protection du patrimoine culturel, et préconise le renforcement de la coopération sur l'échange d'informations aux fins de la résolution de la douloureuse question des personnes disparues.

M. Liu Yong (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine tient à remercier M. Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé. Elle salue la présence de S. E. M. Nikolić, Président de la République de Serbie, et le remercie de sa déclaration. Nous avons par ailleurs écouté attentivement la déclaration de M^{me} Çitaku.

La Chine respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie et comprend ses préoccupations légitimes en ce qui concerne la question du Kosovo. Elle reconnaît les efforts positifs que déploie la Serbie pour trouver une solution politique à cette question. La

résolution 1244 (1999) constitue le fondement juridique du règlement de la question du Kosovo. La Chine appuie les efforts que déploient les parties concernées pour trouver une solution adaptée, acceptable pour tous, sur la base du dialogue et de la négociation, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La situation actuelle au Kosovo reste globalement calme. Il persiste néanmoins des problèmes complexes qui vont à l'encontre des efforts visant à trouver une solution. La Chine espère que toutes les parties continueront de rechercher une solution politique, d'entretenir un dialogue politique de haut niveau, de régler leurs désaccords par la voie d'un dialogue constructif et pragmatique, de mettre en œuvre les accords conclus à ce jour, de faire fond sur les progrès accomplis, de renforcer la confiance mutuelle et de rechercher un rapprochement afin qu'une solution appropriée et durable puisse être progressivement trouvée à la question du Kosovo.

Il est indispensable de parvenir à la réconciliation nationale pour régler la question du Kosovo. Les parties concernées doivent s'attacher à améliorer le bien-être de la population, à renforcer la protection des droits et avantages de toutes les communautés du Kosovo, à s'abstenir de tout propos ou acte susceptible d'exacerber les tensions, et à sauvegarder la paix, la stabilité et le développement dans la région des Balkans.

Le Conseil de sécurité doit rester saisi de la question du Kosovo et poursuivre les efforts visant à trouver une solution appropriée. La Chine salue le travail accompli par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) sous la direction du Représentant spécial Tanin. La Chine est favorable à une coopération constructive entre la MINUK et toutes les parties, conformément à son mandat. La Chine espère que la MINUK, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force de paix au Kosovo renforceront leur coordination en vue d'une amélioration progressive de la situation au Kosovo, jouant ainsi un rôle constructif dans le règlement tant attendu de cette question.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Ukraine.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration

intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Zahir Tanin, de son exposé complet sur l'évolution de la situation au Kosovo. Je lui renouvelle le plein appui de l'Ukraine dans l'exécution de ses importantes fonctions.

Je remercie également S. E. M. Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie, ainsi que M^{me} Vlora Çitaku.

Nous constatons que, tout au long de la période considérée, une succession d'événements regrettables a entraîné une augmentation notable des tensions. Ces tensions sont préoccupantes car elles sont susceptibles d'entraver le processus de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina, et d'avoir une incidence préjudiciable sur la vie de tous les habitants du Kosovo.

L'Ukraine se félicite du rôle joué par l'Union européenne pour désamorcer les tensions, ainsi que de la reprise des réunions de haut niveau entre Belgrade et Pristina à Bruxelles. Nous appelons les dirigeants politiques de Belgrade et de Pristina à travailler activement pour éviter les provocations, les affrontements et que l'on ne débouche sur un conflit. Il importe que, dans un esprit de retenue et de responsabilité, ils mettent de côté leurs ambitions politiques et s'attachent à promouvoir de nouveaux progrès dans la mise en œuvre des engagements convenus, ce qui profiterait aux populations de la région et améliorerait leurs perspectives européennes.

Nous sommes encouragés par les résultats concrets obtenus s'agissant de l'application des accords conclus dans le cadre du dialogue dirigé par l'Union européenne entre Belgrade et Pristina, en particulier sur la liberté de circulation, les télécommunications et la justice. L'Ukraine espère de nouveaux progrès dans la réalisation des engagements en suspens, notamment concernant la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo.

L'Ukraine reste favorable au rôle important que jouent la MINUK, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force de paix au Kosovo, au sein de laquelle les soldats de la paix ukrainiens contribuent à préserver la paix et la stabilité au Kosovo.

Dans le même temps, à l'instar des autres délégations, nous pensons qu'il est temps de revoir la fréquence des rapports périodiques sur la MINUK. Il serait peut-être opportun d'adopter une démarche plus souple. La résolution 1244 (1999) prie le Secrétaire général de lui rendre compte à intervalles réguliers,

sans préciser à quelle fréquence. Nous pensons que le Conseil pourrait accepter de recevoir des rapports réguliers, deux fois par an, tout en conservant l'option de comptes rendus immédiats, en fonction de la situation sur le terrain.

Enfin, l'heure est également venue d'examiner le rôle des Nations Unies au Kosovo, notamment s'agissant de sa présence régionale et des mesures pouvant être

prises en vue de sa rationalisation. Nous pensons que transformer la MINUK en une mission politique spéciale doit être une option envisageable, car cela permettrait de tenir compte comme il convient de son rôle actuel.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

La séance est levée à 12 h 25.